



# Rapport Financier Annuel 2021



Fonds de financement des organismes de microfinance au Maroc  
GROUPE CDG

[www.jaida.ma](http://www.jaida.ma)

# Rapport Financier Annuel 2021

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>JAIDA, UN ACTEUR INCONTOURNABLE DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE</b>	<b>5</b>
	Profil	6
	Mission & stratégie d'investissement	6
	Actionnariat	7
	Indicateurs clés	8
	Gouvernance	9
	Faits marquants de l'année	10
<b>2</b>	<b>JAIDA, UN ACTEUR ANCRÉ DANS LES ENJEUX SOCIÉTAUX ET D'INCLUSION FINANCIÈRE</b>	<b>13</b>
	À propos du rapport 2021	16
	Notre analyse de la materialité	18
	Nos priorités sociétales et économiques	22
	Nos priorités en matière de gouvernance	27
	Nos priorités sociales	34
	Nos priorités environnementales	37
	Tableau des indicateurs	38
<b>3</b>	<b>COMMUNICATION FINANCIÈRE</b>	<b>41</b>
	Rapport de gestion JAIDA 2021	46
	Etat des honoraires des commissaires aux comptes	58
	Liste des communiqués de presse publiés en 2021	58
	Etats de synthèse JAIDA 2021	59
	Rapports des commissaires aux comptes	65

**1**

**JAIDA,  
un acteur  
incontournable  
du secteur de la  
microfinance**

## PROFIL

JAIDA, est une société anonyme de droit marocain, ayant pour objet d'effectuer toutes opérations de crédit en vue d'assurer le financement des personnes morales marocaines opérant dans le secteur du micro-crédit, ou autrement, de prendre des participations dans toute société ou entreprise opérant dans le micro-crédit dont l'activité serait similaire ou connexe. Elle est agréée par la banque centrale marocaine (Bank Al Maghrib)

Créée en 2007, JAIDA a pour principaux objectifs de :

- Faciliter le financement de toutes les AMC en vue d'améliorer l'accès aux crédits pour les micro-entrepreneurs au Maroc ;
- Lever des financements auprès de sources privées et drainer ainsi de nouveaux capitaux privés vers le secteur de la microfinance ;
- Favoriser le développement institutionnel des AMC.

JAIDA apporte sa contribution au développement des institutions de microfinance en leur accordant des financements et en les accompagnant dans la mise en place de programmes de développement basés sur des offres de microcrédit adaptées au besoin de leurs clients.

Au-delà du financement et du développement institutionnel, JAIDA se veut aussi une plateforme d'harmonisation des efforts des bailleurs de fonds internationaux pour le secteur de la microfinance et intervient en complémentarité avec les autres acteurs pour accompagner le développement structurel du secteur.

## MISSION & STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

JAIDA s'est donnée pour mission de mobiliser les ressources et de développer des programmes destinés à accroître les opportunités de développement économique au profit des activités génératrices de revenus.

A travers cette démarche, elle vise à contribuer au développement d'une nouvelle approche de la microfinance qui prend particulièrement en compte, l'accompagnement des Associations de Microcrédits (AMC) à la mise en place de nouveaux produits au profit d'une tranche de la population, d'une activité ciblée ou encore d'une région.

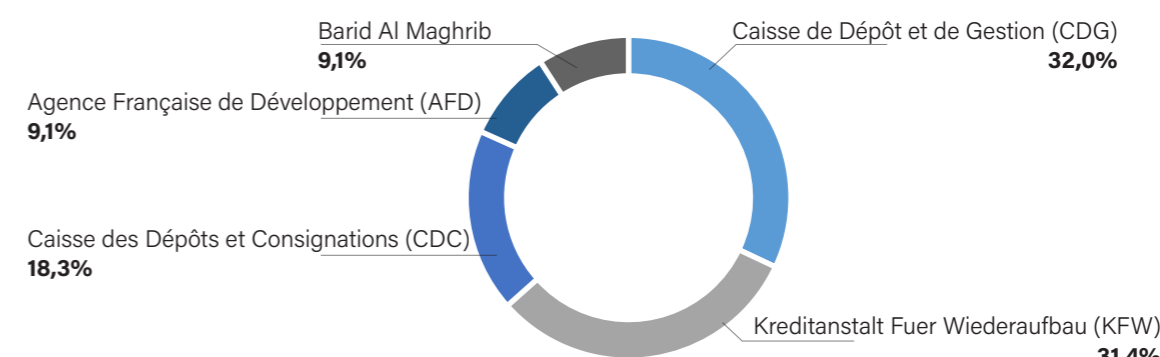
La stratégie de JAIDA s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'inclusion financière nationale et a pour ambition de consolider son rôle de financeur et accompagnateur des Institutions de Microfinance marocaines.

La politique d'investissement de JAIDA s'articule autour de trois axes majeurs :

1. JAIDA vise l'octroi d'un financement additionnel au secteur de la microfinance au Maroc;
2. JAIDA s'engage en complémentarité et non en concurrence avec le système bancaire et les marchés de capitaux privés;
3. JAIDA offre un accompagnement adapté aux IMF suivant leurs visions de croissance et de développement.

## ACTIONNARIAT

Au 31.12.2021



La Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) est une institution financière, créée sous forme d'établissement public. La CDG conduit la mission d'utilité collective et se veut aujourd'hui un intervenant majeur de la consolidation du secteur financier et bancaire et un opérateur de référence du développement territoriale et durable du pays.



La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) est un établissement spécial de droit français, créé en 1816. Dans le cadre de son plan stratégique, la CDC renforce sa présence et son ouverture à l'échelle internationale. Le développement durable est au cœur de ses métiers.



BARID AL MAGHRIB (PM) est une société anonyme créée en 1998. Elle a pour mission le service public et le service universel, assurant un lien de proximité grâce à la forte capillarité de son réseau d'agences qui désenclave les régions les plus reculées du Maroc. La Poste garde un statut particulier et son utilité économique dans son métier traditionnel est maintenue à travers sa contribution socio-économique et le rapprochement à travers les échanges de courrier et les transferts financiers.



Kreditanstalt Fuer Wiederaufbau (KfW) est un établissement public de droit allemand, créé en 1948. La KfW finance des investissements et des missions de conseils dans les pays en développement. Engagée dans de nombreuses institutions financières tournées vers les plus pauvres, la KfW est un acteur de premier plan de la microfinance.



L'Agence Française de Développement (AFD) est un établissement public spécial de droit français. Elle a été créée en 1941. L'AFD a pour objectif la lutte contre la pauvreté et le soutien de la croissance économique.

## INDICATEURS CLÉS

Au 31.12.2021



**94 207**

**BÉNÉFICIAIRES FINAUX**



**915**

**MILLIONS DH  
ENCOURS**

*clients financés*

**5**

**AMC**

**1**

**SOCIÉTÉ DE  
FINANCEMENT**



**23,5**

**MILLIONS DH  
PRODUIT NET  
BANCAIRE**



**8**

**COLLABORATEURS**

## GOUVERNANCE

### 1 Conseil d'administration

Mohamed Ali BENSOUDA	Président du conseil d'administration
Agence Française de Développement (AFD), représentée par M. Bruno VINDEL	Administrateur
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), représentée par M. Mohammed Amine FILALI	Administrateur
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (KfW), représentée par M. Markus FASCHINA	Administrateur
Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), représentée par M. Mohamed Ali MZALI	Administrateur
Poste Maroc, représentée par M. M'hamed EL MOUSSAOUI	Administrateur
M. Michel GONNET	Administrateur indépendant

### 2 Comités spécialisés

	Comité d'audit et des risques	Comité de nomination et de rémunération	Comité grands risques
Mohamed Ali BENSOUDA		Membre	
M. Bruno VINDEL			Membre
M. Mohammed Amine FILALI			Président
M. Markus FASCHINA		Membre	
M. Mohamed Ali MZALI	Président		
M. M'hamed EL MOUSSAOUI		Président	
M. Michel GONNET	Membre		

### 3 Comité de management

Ce comité est l'instance de suivi de l'ensemble des activités et projets de JAIDA.

Il est présidé par la Directrice Générale et se tient une fois par semaine.

Mme Meriam MECHAHOURI	Directrice Générale
Mme Sanae SOUITAT	Responsable des Affaires Administratives
Mme Safae AIT SI ABOU	Responsable Risk Management
M. Ahmed LAASRI	Responsable Investissement
M. Souliman BOUAZROU	Responsable Comptabilité et Fiscalité
M. Azar IOUNOUSSE	Responsable Financier

## FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

### JAIDA et la BEI signent un contrat de financement pour soutenir l'activité de microcrédit à travers les institutions de microfinance

La Banque européenne d'investissement (BEI) et la société de financement des organismes de microfinance JAIDA, annoncent qu'elles ont signé un accord de prêt d'un montant de 10 millions d'euros (soit plus de 108 millions de dirhams) pour soutenir les activités génératrices de revenus (AGR) au Maroc.

Cet appui vient renforcer la capacité de JAIDA à financer les institutions de microfinance (IMFs) dans le pays, et soutenir son action sur l'inclusion financière et le développement social.

En effet, ce financement servira exclusivement à financer des microcrédits d'un montant inférieur à 25 000 euros (environ 270 000 dirhams), afin de promouvoir des activités génératrices de revenus et aider à maintenir l'emploi via les micros et petites entreprises (MPE) de moins de 10 employés en zones urbaines et rurales, ainsi que les travailleurs indépendants, les entrepreneurs individuels et les micro-entrepreneurs.

### Emission obligataire de 200 millions de dirhams

JAIDA a réalisé une émission obligataire ordinaire par placement privé pour un montant global de 200.000.000 MAD, auprès d'investisseurs qualifiés. L'opération a été structurée en une seule tranche, à taux fixe et remboursable par amortissements annuels linéaires sur une période de 6 ans.

Cette opération entre dans le cadre de la mission de structuration du passif de JAIDA afin d'optimiser le coût de la dette.

Elle a permis en effet de :

- renforcer des ressources stables et aligner la maturité moyenne des sources de financement avec la durée moyenne des encours de crédits ;
- Diversifier et pérenniser les sources de financement

### Signature d'une convention de partenariat entre JAIDA et le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire (CMS)

Le Centre Mohamed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire (CMS), représenté par son Président M. Mohamed Karim MOUNIR et JAIDA, représentée par son Président M. Mohamed Ali BENSOUADA, ont signé le jeudi 18 mars 2021, une convention de partenariat visant à renforcer la relation stratégique entre les deux institutions et à développer des actions communes en matière d'accompagnement du secteur de la microfinance au Maroc.



A travers ce partenariat, JAIDA et le CMS s'engagent à :

- Diagnostiquer et analyser les potentiels socioéconomiques des 12 régions du Royaume ;
- Étudier l'état des lieux et mettre en place une cartographie des activités économiques spécifiques de chaque région ;
- Développer de nouvelles niches des secteurs d'activités économiques et accompagner l'évolution des besoins des micro-entrepreneurs et les porteurs de projets bénéficiaires des produits et services des Associations de Microcrédit.

Les deux institutions unissent ainsi leurs efforts pour renforcer le rôle de la Microfinance dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Inclusion Financière, en conjuguant leurs missions et leurs efforts en faveur du développement économique et social du pays.

### Programme national d'appui aux AGR : 200 micro-projets primés via le microcrédit

JAIDA a tenu part à la 7ème édition du Programme national d'appui aux activités génératrices de revenus via le microcrédit qui a connu la participation de 413 porteurs de micro-projets localisés dans les différentes régions du Royaume.

Au terme de la première étape de sélection, 232 projets ont été jugés conformes aux critères d'éligibilité, et ont été soumis à l'évaluation finale.

L'évaluation des dossiers par le jury a ainsi permis la sélection finale de 200 micro-projets (78 femmes et 122 hommes) répondant aux critères de sélection et au règlement de l'appel à projets arrêtés par le Comité de pilotage du programme. Au total, 2,7 Millions de Dirhams d'aides financières ont été allouées à l'ensemble des porteurs de micro-projets sélectionnés.

Des trophées, des médailles et des certificats de mérite ont également été transmis aux responsables des AMC participantes à cette édition à savoir : Attadamoune, Al Amana, ARDI, Attawfiq, Arrawaj, et Inmaa.

Pour rappel, le Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGRs) via le Microcrédit a été initié en 2014 par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit et JAIDA. Il a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi, contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique. Cette initiative volontariste des partenaires permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les Associations de Microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières.

Chaque année, un appel à candidatures est lancé auprès des associations de microcrédit en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles.

### Dettes subordonnées du Millenium Challenge Corporation

JAIDA a reçu de la part du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration « MEFRA » les fonds du Millennium Challenge Corporation « MCC » sous forme de dette subordonnée d'un montant de 198 millions DH.

Le MCC est un don américain de 5 Milliards de dollars (USD) en faveur de pays en voie de développement. Dans le cadre du programme Millennium Challenge Compact en date du 31 août 2007 conclu entre le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, par le biais de la Millennium Challenge Corporation (MCC) et le Gouvernement du Maroc, le Royaume a reçu 697 500 000 USD dont un montant de 46.2 millions USD était affecté aux services financiers afin d'améliorer les conditions d'accès des micros entreprises aux services financiers ainsi que le développement du secteur de la micro finance au Maroc ;

Suite à l'expiration de la durée de réalisation du programme Compact, le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (MEFRA) a été désigné en tant que responsable de la gestion, de la pérennisation et de la durabilité du projet "services financiers" et a dans ce cadre alloué à JAÏDA la dette subordonnée d'un montant de 198 millions DH.



# 2

## **JAIDA, un acteur ancré dans les enjeux sociétaux et d'inclusion financière**

Rapport ESG 2021



## 1. À PROPOS DU RAPPORT 2021

Méthodologie de collecte d'information  
Périmètre et période du reporting  
Référentiels utilisés  
Les objectifs de développement durable des Nations-Unies  
JAIDA et sa stratégie RSE



## 2. NOTRE ANALYSE DE LA MATERIALITÉ : UNE DÉMARCHE NODALE POUR LA DÉFINITION DES PRIORITÉS

Contexte et objectifs  
Formalisation des enjeux  
Identification des parties prenantes  
Un dialogue régulier avec nos parties prenantes  
Résultat de l'analyse de la matérialité



## 3. NOS PRIORITÉS SOCIÉTALES ET ÉCONOMIQUES

**Être catalyseur d'un développement national et inclusif**

**PRIORITÉ 1** : Diversifier nos offres aux clients  
**PRIORITÉ 2** : Soutenir la création d'activités génératrices de revenus durables  
**PRIORITÉ 3** : Agir pour le milieu rural



## 4. NOS PRIORITÉS EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

**Être exemplaire en matière de gouvernance responsable**

**PRIORITÉ 4** : Dynamiser une gouvernance d'entreprise responsable  
**PRIORITÉ 5** : Instaurer l'éthique des affaires et des comportements  
**PRIORITÉ 6** : Instaurer une gestion des risques maîtrisée



## 5. NOS PRIORITÉS SOCIALES

**Offrir à nos collaborateurs un cadre idoine pour une performance inclusive**

**PRIORITÉ 7** : Améliorer les compétences et l'employabilité de nos collaborateurs et les accompagner dans leur évolution professionnelle  
**PRIORITÉ 8** : Promouvoir l'inclusion, le bien-être et agir en faveur de l'égalité des chances



## 6. NOS PRIORITÉS ENVIRONNEMENTALES

**Agir en faveur de l'environnement**

**PRIORITÉ 9** : Être conforme aux bonnes pratiques en matière de responsabilité environnementale  
**PRIORITÉ 10** : Financer des projets à impact positif sur l'environnement



## 7. TABLEAU DES INDICATEURS





# 1. À PROPOS DU RAPPORT 2021

## MÉTHODOLOGIE

### Méthode de collecte d'information

Les informations extra-financières nécessaires à la préparation de ce rapport et la collecte des données ont été réalisées auprès du réseau de collaborateurs internes.

Un cabinet externe spécialisé en communication financière et extra-financière a également accompagné JAIDA dans sa démarche.

Les indicateurs et méthodes de calcul sont expliqués au fur et à mesure des sections du présent rapport.

### Périmètre et période du reporting

Les données incluses dans ce rapport sur l'ensemble des thématiques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) sont liées aux activités de JAIDA pour la période du **1 janvier 2021 au 31 décembre 2021**, sauf indication contraire mentionnée.

### Référentiels utilisés

Les référentiels adoptés sont en premier lieu la circulaire de l'Autorité Marocaine des Marchés des Capitaux (AMMC) n° 03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières de par le statut d'entreprise faisant appel public à l'épargne.

Ce rapport s'adosse également aux standards universels en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises tels que la norme ISO 26000 et les Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'ONU.

## JAIDA ET SA STRATÉGIE RSE

JAIDA a été créée par des partenaires nationaux et internationaux, engagés dans l'action sociale et le développement durable : la Caisse de dépôts et de gestion (CDG), la Banque Allemande d'aide au développement (KfW), la Caisse des Dépôts française (CDC), l'Agence Française de Développement (AFD). Barid Al Maghrib (Poste Maroc) a rejoint le tour table en 2010.

A travers son action, JAIDA contribue à la création d'emplois, à l'augmentation des revenus et à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires directs et indirects du secteur de la microfinance. Aussi, ses actions ont pour but d'atteindre d'améliorer les chiffres en termes d'inclusion financière nationale.

La mission de JAIDA consiste à financer les associations de microcrédit en vue de promouvoir le financement des activités génératrices de revenu de manière à lutter activement contre la pauvreté. JAIDA, depuis 2007, remplit cette mission en apportant les concours financiers et techniques aux institutions de microfinance qui développent, elles, une offre de microcrédit adaptée au profil de ses clients.

En outre, JAIDA met toute son expertise au service de ses partenaires à travers la mise en œuvre de programmes d'assistance technique pour appuyer le développement des AMC et améliorer leur efficacité opérationnelle. Convaincu que la microfinance est un outil puissant de développement social et de réduction de la pauvreté, JAIDA contribue également au développement structurel du secteur par la coordination et l'harmonisation des activités des bailleurs de fonds internationaux.

JAIDA combine ainsi le financement et l'accompagnement conformément à son plan stratégique et intervient en complémentarité avec les autres acteurs du secteur (système bancaire, capitaux privés...) pour accompagner le développement structurel du secteur.

En réalisant ses missions et sa raison d'être JAIDA prône par le simple fait de ses activités l'inclusion financière et endosse de fait un rôle de catalyseur pour un développement national et inclusif.

## LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS-UNIES

Les 193 États qui composent l'ONU ont adopté les Objectifs de Développement Durable (ODD) en 2015. Ils se sont ainsi engagés à réaliser l'Agenda 2030, qui associe à chacun des 17 objectifs des cibles à atteindre à l'horizon 2030. Ces objectifs indiquent la marche à suivre afin de bâtir un avenir durable pour tous. Il s'agit de faire face aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, dont la pauvreté, les inégalités, le changement climatique, les pertes en biodiversité et la construction de la paix, afin de parvenir à un monde prospère et inclusif.

Les ODD sont un outil de mobilisation, un accélérateur d'action permettant de créer des dynamiques multi-acteurs. Ils rassemblent toutes les parties prenantes, y compris les personnes les plus vulnérables, en misant sur la complémentarité de la société civile, des territoires, des citoyens, des entreprises, des ONG et des collectivités.

Car les problématiques de l'exclusion, de la pauvreté et du changement climatique ne sont pas indépendantes les unes des autres mais cumulent dans une large mesure leurs effets au détriment des pays et des personnes les plus défavorisés. Ils doivent donc être abordés de façon globale et intégrée. L'accès de tous à des outils financiers et à l'autonomie qui en découle est un levier central qui doit être encore renforcé et normé.

Toutes les organisations ont un rôle important à jouer dans l'atteinte des ODD des Nations Unies.

**JAIDA a identifié les 11 ODD auxquels elle contribue le plus par son travail auprès de ses clients et par ses activités.** Grâce au présent rapport, nous soulignons des exemples de projets et d'initiatives qui illustrent ces contributions.

### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



JAIDA : UN ACTEUR ANCRÉ DANS LES ENJEUX SOCIÉTAUX ET D'INCLUSION FINANCIÈRE



## 2. NOTRE ANALYSE DE LA MATERIALITÉ : UNE DÉMARCHE NODALE POUR LA DÉFINITION DES PRIORITÉS

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'analyse de la matérialité est un élément essentiel de la démarche en matière de RSE, puisqu'elle permet de définir les enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG) les plus importants pour les principales parties prenantes de

JAIDA et pour l'organisation, et de les hiérarchiser en fonction des objectifs et des attentes de ceux-ci.

### FORMALISATION DES ENJEUX

	Catégorie	Enjeux	ODD
01	Sociétal & Economique	Favoriser et généraliser l'accès de tous aux services de microcrédit	ODD 8 et ODD 10
02	Sociétal & Economique	Supporter la création d'activités génératrices de revenus durables	ODD 1 et ODD 2
03	Sociétal & Economique	Capacité de JAIDA à s'inscrire dans un programme de développement multi-acteurs, multi-pays, secteur public /privé	ODD 17 ODD 5 et ODD 10
04	Sociétal & Economique	Contribuer à l'autonomisation de la femme	ODD 8
05	Sociétal & Economique	Développer des offres diversifiées à nos clients	ODD 17
06	Sociétal & Economique	Mesurer l'impact économique et social de la microfinance sur la société	ODD 9
07	Sociétal & Economique	Soutenir la digitalisation et l'innovation dans le secteur	ODD 16
08	Gouvernance	Assurer une bonne gouvernance	ODD 16
09	Gouvernance	Etre exemplaire en matière de conformité réglementaire	ODD 16
10	Gouvernance	Coopération avec des organisations nationales, internationales et milieu associatif	ODD 16
11	Gouvernance	Organisation de la gestion des risques	ODD 16
12	Gouvernance	Sécurité informatique et protection des données	ODD 16
13	Gouvernance	Etablir un environnement des affaires éthique et transparent dans les pratiques	ODD 16
14	Social	Attractivité et fidélisation des rémunérations	ODD 8 et ODD 3
15	Social	Développer les compétences et l'employabilité	ODD 3
16	Social	Egalité Hommes-Femmes et égalité des chances	ODD 5
17	Social	Offrir une qualité de vie au travail des collaborateurs	ODD 3
18	Social	Assurer la santé et la sécurité au travail des collaborateurs	ODD 3
19	Environnement	Financer des projets à impact positif sur l'environnement	ODD 13
20	Environnement	Politique interne en matière de responsabilité environnementale	ODD 12
21	Environnement	Soutenir les populations rurales et agricoles face au changement climatique	ODD 13

JAIDA a formalisé une sélection de 21 enjeux pertinents qui ont été soumis aux parties prenantes. Certaines d'entre elles ont mentionné d'autres enjeux qu'ils souhaiteraient que JAIDA considère.

Ces enjeux seront intégrés dans le prochain exercice de matérialité :

- Impact de la microfinance sur le foyer

- Amélioration de la gestion des risques avec un système de scoring efficace
- Ajustement permanent du modèle économique
- Adaptation aux enjeux du secteur d'activité
- Amélioration des performances en réduisant les coûts
- Amélioration de l'organisation et des méthodes de travail

### IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES

Les parties prenantes consultées durant cet exercice ont été sollicitées sur la base d'un travail d'identification à partir des impacts des activités de JAIDA et son contexte, en interne et en externe. 7 catégories de parties prenantes ont émergé et 17 consultations ont été faites pour la matérialité.

### UN DIALOGUE RÉGULIER AVEC NOS PARTIES PRENANTES

Pour avoir une vision à 360 degrés de sa RSE et de son évolution, JAIDA implique ses différentes parties prenantes, soit tous les acteurs qui participent, de près ou de loin, à la concrétisation de sa mission.

JAIDA porte un intérêt important à maintenir un dialogue constructif avec chacune d'elles, et de créer de la valeur avec elles.

	Parties Prenantes	Moyens d'engagement et de communication	Fréquence	Priorités
Internes	Employés	Newsletters Réunions hebdomadaires Formations	en continu au besoin	Culture d'entreprise Opportunités de carrière Conditions de travail équitables
	Membres du conseil d'administration	Réunions des organes Séminaires	Trimestrielle / Semestrielle / Annuelle/ au besoin	Mise en œuvre de la stratégie Conformité et gestion des risques Gestion de l'entreprise
Externes	Bailleurs de fonds et partenaires financiers	Rencontres et réunions Appels individuels	en continu au besoin	Évaluation des besoins financiers Etude de faisabilité des projets d'assistance technique Mesure d'impact et reporting
	Clients	Due diligence Rencontres et réunions Appels individuels	en continu	Offres de produits et services Accompagnement technique
	Société Civile et Associations	Rencontres et réunions	en continu au besoin	Etude de faisabilité des projets de partenariat
	Instances gouvernementales	Séances d'information et d'échanges Rencontres et réunions	en continu au besoin	Conformité Gestion des risques
	Banques	Appels individuels Rencontres	en continu au besoin	Solvabilité et capacité financière

# RÉSULTAT DE L'ANALYSE DE LA MATÉRIALITÉ

## Analyse et traitement des réponses

Les parties prenantes consultées ont répondu au questionnaire envoyé et ont noté les 21 enjeux formalisés par JAIDA à travers une échelle de notation de 5 niveaux. Ces niveaux expriment l'importance donnée à l'enjeu et la perception de la performance de JAIDA. La consolidation finale des résultats a été réalisée selon une méthode d'équi-pondération des réponses reçues. Le questionnaire a reçu un taux de réponse de 89 %.

## Élaboration de la matrice

A la suite du traitement des réponses collectées auprès des parties prenantes, les résultats ont été reproduits sur une matrice en représentant:

- En abscisse, les enjeux classés selon leur impact sur l'activité de JAIDA
- En ordonnée, les enjeux classés selon leur importance pour les parties prenantes consultées

## Comment lire la matrice?

La matérialité permet de visualiser les enjeux de développement durable les plus significatifs pour les parties prenantes de JAIDA ayant un impact sur l'activité et la stratégie de JAIDA.

Les enjeux d'une importance capitale se trouvent sur le 1er cadran en haut à droite  
 Les enjeux d'une importance modérée sont dans le cadran du milieu  
 Les enjeux à suivre sont sur le dernier cadran en bas à gauche

L'illustration de la matrice ci-dessous permet de lier les 21 enjeux formalisés de JAIDA aux attentes des parties prenantes et aux engagements RSE de JAIDA.



## Interprétation de la matrice

À partir de cette matrice et des risques extra-financiers inhérents à l'activité de l'entreprise, JAIDA a classé les enjeux selon le résultat de la matrice (du plus important au moins important) et a élaboré son rapport selon dix priorités identifiées et regroupées dans les quatre engagements ESG qui guident les actions de JAIDA :

### ÊTRE CATALYSEUR D'UN DÉVELOPPEMENT NATIONAL ET INCLUSIF (nos priorités sociétales et économiques)

- 1 Favoriser et généraliser l'accès de tous aux services de microcrédit
- 2 Supporter la création d'activités génératrices de revenus durables
- 5 Développer des offres diversifiées à nos clients
- 3 Capacité de JAIDA à s'inscrire dans un programme de développement multi-acteurs, multi-pays, secteur public /privé
- 6 Mesurer l'impact économique et social de la microfinance sur la société
- 4 Contribuer à l'autonomisation de la femme
- 7 Soutenir la digitalisation et l'innovation dans le secteur

### ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE RESPONSABLE (nos priorités en matière de gouvernance)

- 9 Etre exemplaire en matière de conformité réglementaire
- 8 Assurer une bonne gouvernance
- 11 Organisation de la gestion des risques
- 13 Etablir un environnement des affaires éthique et transparent dans les pratiques
- 10 Coopération avec des organisations nationales, internationales et milieu associatif
- 12 Sécurité informatique et protection des données

### OFFRIR À NOS COLLABORATEURS UN CADRE IDOINE POUR UNE PERFORMANCE INCLUSIVE (nos priorités sociales)

- 16 Egalité Hommes-Femmes et égalité des chances
- 17 Offrir une qualité de vie au travail des collaborateurs
- 15 Développer les compétences et l'employabilité
- 14 Attractivité et fidélisation des rémunérations
- 18 Assurer la santé et la sécurité au travail des collaborateurs

### AGIR EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT (nos priorités environnementales)

- 21 Soutenir les populations rurales et agricoles face au changement climatique
- 19 Financer des projets à impact positif sur l'environnement
- 20 Politique interne en matière de responsabilité environnementale



### 3. NOS PRIORITÉS SOCIÉTALES ET ÉCONOMIQUES



## ÊTRE CATALYSEUR D'UN DÉVELOPPEMENT NATIONAL ET INCLUSIF

La microfinance est un axe stratégique défini par les Nations-Unis comme étant un outil d'inclusion financière favorisant l'accès aux services de base comme la santé, la sécurité alimentaire, l'éducation, l'énergie et l'habitat. Ce secteur confère à JAIDA un rôle de catalyseur pour un développement national et inclusif.

#### Un engagement au cœur de la stratégie et de la politique de responsabilité sociétale et économique de JAIDA

JAIDA est ainsi engagée à contribuer à l'effort mondial pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, et ce, pour un monde économiquement stable et viable pour les générations futures.

Sur un encours de 915 millions de dirhams à fin 2021, plus de la moitié du portefeuille JAIDA est destiné au financement des activités génératrices de revenus (AGR) dans le monde rural, le reste (46%) est destiné aux zones urbaines. L'inclusion financière pour laquelle prône JAIDA, concerne une diversité de secteurs comme le commerce et l'agriculture qui représentent 71% des activités financées ou comme les secteurs de l'artisanat et autres (39%).

JAIDA s'engage dans la réalisation des ODD à travers 3 priorités sociétales et économiques essentielles :

- Diversifier ses offres aux clients
- Soutenir la création d'activités génératrices de revenus durables
- Agir pour le milieu rural

#### PRIORITÉ 1 : DIVERSIFIER LES OFFRES AUX CLIENTS

JAIDA offre un panel de produits et de services diversifiées et innovants tout en accompagnant l'ensemble du secteur de la microfinance au Maroc par son implication auprès de parties prenantes de la société civile nationale et internationale.

L'objectif principal de JAIDA est d'offrir des lignes de financements selon des thématiques régionales et diversifiées.

#### Offre Association de Micro-Crédits (AMC)

JAIDA accompagne son offre de financement par une assistance technique : les clients bénéficient d'un accompagnement dans l'amélioration de leurs processus de gestion, dans le but de renforcer leurs capacités institutionnelles, maîtriser le risque et mieux exploiter les ressources.

#### Encourager et promouvoir les partenariats pour plus d'impact

Depuis sa création, JAIDA est présent sur de nombreux événements et a signé des conventions de partenariats avec des parties prenantes multiples nationales et internationales. Parmi une sélection de rencontres, citons le Forum Mediterranean Laboratories Entrepreneurship, le Salon de l'Économie Sociale et Solidaire, le Programme d'Appui aux AGRs ou le Forum des Investisseurs de Microfinance. Dans un contexte de crise sanitaire, ces événements ont été reportés en 2021 mais JAIDA reste proactif dans son approche réseau.

De même, les liens privilégiés qui lient JAIDA et des acteurs tels que le Centre Mohamed VI à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit (FNAM) ou encore les propres actionnaires de JAIDA, participent au dynamisme et à l'innovation du secteur.

A sa création et alors que la maturité du secteur du microcrédit au Maroc se construisait encore, JAIDA a élaboré de nombreuses études sectorielles, collectant et analysant des données auprès des AMC. L'objectif étant d'apporter des éléments de conjoncture économique, de souligner les tendances sectorielles, les spécificités nationales ou régionales.

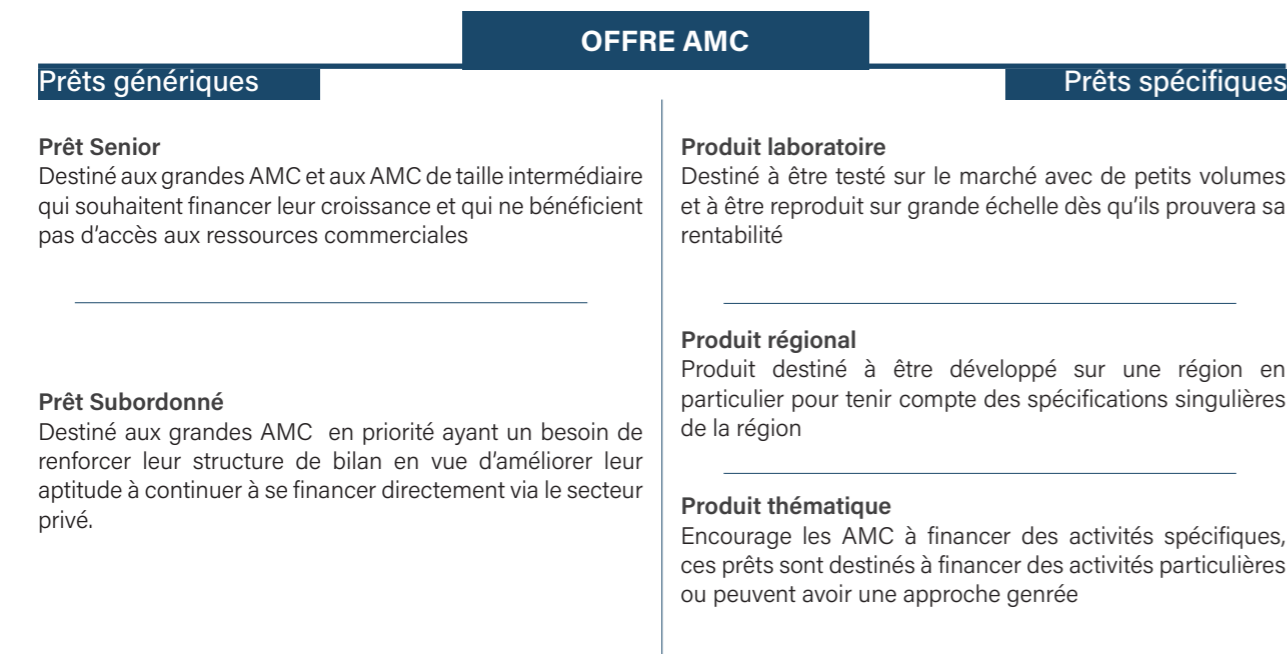
Cette dimension de réflexion stratégique s'accompagne d'un ajustement permanent du modèle économique et de l'adaptation aux enjeux du secteur d'activité. JAIDA est toujours en évolution, avec l'ensemble de ses parties prenantes, pour apporter des solutions adaptées au contexte économique et conjoncturel.

#### Soutenir l'innovation dans le secteur

Un des moyens de diversifier le panel d'accompagnement technique est également de participer aux initiatives d'amélioration de l'organisation et des méthodes de travail dans l'ensemble du secteur.

L'ensemble des acteurs de la microfinance au Maroc doivent se mobiliser pour développer des outils de suivi et d'analyse des performances financières et sociales. Ces outils sont destinés aux institutions de microfinance ainsi qu'à d'autres acteurs du secteur, financeurs, bailleurs ou réseaux d'IMF.

JAIDA est convaincue que c'est à travers les interactions continues auprès des clients et des partenaires que l'ensemble du modèle sera renforcé pour mettre en place une nouvelle offre. C'est d'ailleurs un axe important dans la stratégie d'assistance technique que JAIDA offre aux AMC quand celles-ci expriment un besoin pour améliorer leur système d'information ou digitaliser une partie de leurs processus.



## PRIORITÉ 2 : SOUTENIR LA CRÉATION D'ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS DURABLES

### Programme national d'appui aux activités génératrices de revenus

JAIDA participe depuis 2014 au programme national d'appui aux activités génératrices de revenus (AGRs) via le microcrédit organisé par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire et la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit.

Il a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi, contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique. Cette initiative volontariste permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les Associations de Microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières.

Chaque année, un appel à candidatures est ainsi lancé auprès des AMC en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au programme. L'aide financière de la Fondation CDG qui leur est attribuée permet de financer une partie ou la totalité de l'apport personnel des bénéficiaires, et équivalent à 50 % du coût du projet à la limite du plafond du crédit attribué par les AMC.

Ce programme couvre toutes les régions du Royaume dans lesquelles opèrent les institutions de microfinance et se traduit par la mise en synergie des efforts des parties, chacune dans son domaine de compétence. A travers le réseau des Associations de Micro-Crédit (AMC), les parties ont mis en place une procédure de sélection de micro-projets novateurs portés par des jeunes détenteurs de projets âgés de 18 à 40 ans, détenteurs de projets en cours de création ou de création.

JAIDA joue un rôle de coordinateur avec l'ensemble des partenaires en contribuant à l'organisation du programme (appel à candidature, sélection et participation au jury, évaluation des candidatures, réalisation des trophées...).

Les lauréats bénéficient également d'une formation dispensée cette année à distance par le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire et les collaborateurs bénévoles du Groupe CDG, touchant différents modules : digitalisation, budgétisation, développement personnel, etc. Les projets retenus, basés sur les critères d'originalité, de viabilité et de disponibilité d'un Business plan, seront financés par le système classique de micro-crédit selon un montage défini par JAIDA et impliquant les AMC.

L'apport financier privé est parrainé par la Fondation CDG à la limite d'une enveloppe budgétaire fixée par cette dernière. Lancée en juillet 2021, la 7ème édition du programme a connu la participation de 413 porteurs de micro-projets localisés dans les différentes régions du Royaume soit 23% de plus par rapport à la 6ème édition. L'évaluation des dossiers par le jury a permis une sélection finale de 200 micro-projets répondant aux critères de sélection et au règlement de l'appel à projets, dont 39% sont portés par des femmes.

Au total, 2,7 Millions de dirhams d'aides financières ont été allouées à l'ensemble des porteurs de micro-projets sélectionnés.

Les secteurs les plus mis en avant par les porteurs de projets sont ceux de l'art et l'artisanat, les métiers de bouche, la coiffure et l'esthétique et l'agriculture et l'élevage.

### Soutien dans le refinancement des associations de microcrédit face à la crise sanitaire

L'année 2021 a été marquée par la reprise d'activité des AMC et la mise en place de fonds de garantie DAMAN AGR pour la couverture de risque de la restructuration des prêts accordés aux AGR impactées par la crise sanitaire. Cependant, cette mesure n'a pas permis aux portefeuilles des AMC de revenir à la situation normale d'avant crise en raison de la montée des risques et de la baisse de l'activité. De ce fait, les AMC continuent à subir l'impact de la crise sanitaire sur leur situation financière particulièrement l'augmentation de risque de crédit et les difficultés de levée des nouveaux financements par les petites structures.

JAIDA a augmenté son encours moyen par client pour soutenir ces opérations de restructuration et de consolidation des financements des AGR auprès des AMC.

### Agir pour l'autonomisation des femmes

Quand le microcrédit a été inventé, il l'a été en pensant prioritairement aux femmes. Selon l'Organisation Mondiale du Travail, les femmes représenteraient aujourd'hui 80% des 130 millions de personnes qui ont recours au micro-crédit dans le monde.

Cette prédominance des femmes dans la microfinance s'explique principalement par le fait que les femmes soient plus touchées par la pauvreté et qu'elles remboursent mieux leurs prêts.

Grâce au financement obtenu et lorsque l'on inclut la dimension genre, les études de terrain montrent que les femmes micro-entrepreneurs utilisent les profits de leurs entreprises pour améliorer leur quotidien en envoyant leurs enfants à l'école, en investissant dans une meilleure nutrition et en développant leur entreprise. Les femmes micro-entrepreneures consacrent ainsi généralement une plus grande partie de leurs revenus à la consommation du foyer que les micro-entrepreneurs masculins.

Parce que l'accès aux services de microfinance est un outil pour l'émancipation des femmes aussi et vecteur de soutien de tout un tissu familial, les AMC partenaires de JAIDA mènent des politiques volontaristes et ciblées pour se rapprocher des femmes.

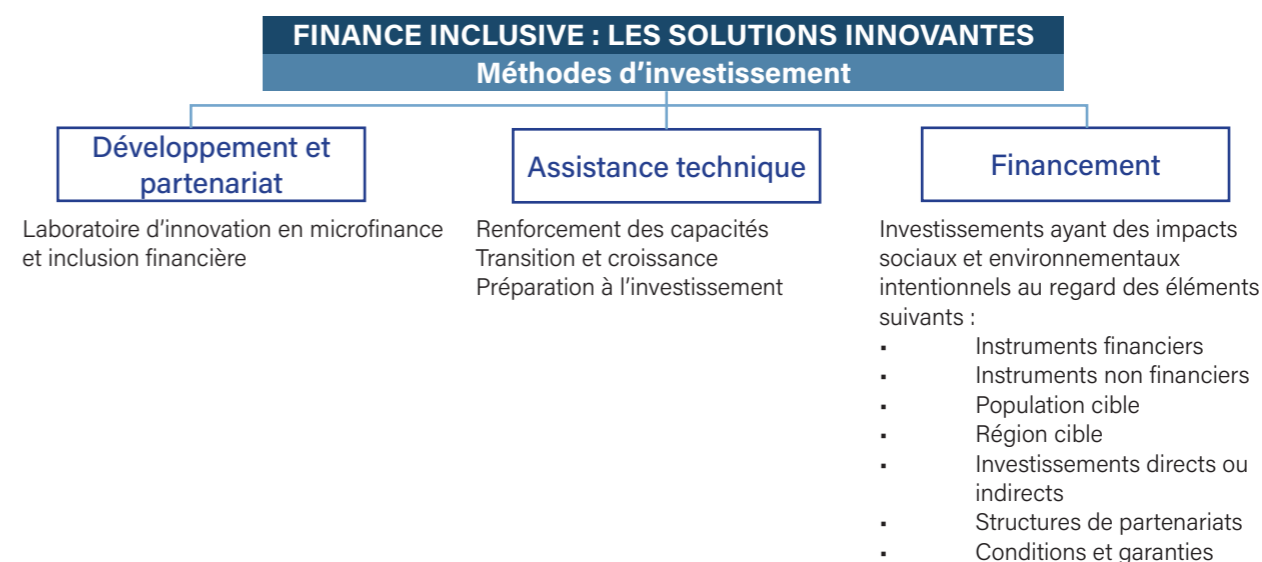
Cette année 2021 a été une année constructive pour JAIDA, les études d'impact montrent que 37% des financements octroyés par JAIDA concernent des activités génératrices de revenus auprès de femmes, un taux qui se maintient par rapport à l'année précédente.

### S'assurer de l'impact social et sociétal des investissements avec le dispositif de due diligence d'investissement d'impact

En tant que société à mission auprès des institutions de microfinance au Maroc, JAIDA utilise des instruments non financiers sur mesure pour compléter son approche inclusive. Un des moyens choisis par JAIDA pour mettre en œuvre cette approche intégrée est l'investissement d'impact.

La nouvelle stratégie de JAIDA intègre une politique d'investissement pour plus d'impact via l'accompagnement des IMFs pour mettre en place des nouveaux produits permettant d'encourager les bénéficiaires de la microfinance au Maroc à bâtir une société plus inclusive, plus viable, plus résiliente et plus novatrice.

Le portefeuille que JAIDA cherche à construire et à gérer est constitué d'investissements réalisés dans différentes catégories d'IMFs et dans divers domaines au sein desquels JAIDA accomplit sa mission. Les outils de gestion de portefeuille développés par JAIDA rendent possible cette approche diversifiée autour de l'investissement.





## 4. NOS PRIORITÉS EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE



### ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE RESPONSABLE

#### PRIORITÉ 4 : DYNAMISER UNE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE RESPONSABLE VIA DES ORGANES EFFICACES

##### Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de 7 membres au total, nommés pour une durée de 3 ans, dont un membre qui est administrateur indépendant.



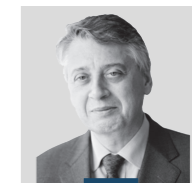
**M. Mohamed Ali Bensouda**  
Président du Conseil d'Administration



**M. Mohammed Amine Filali**  
Administrateur, représentant de la Caisse de dépôt et de Gestion (CDG)



**M. Mohamed Ali Mzali**  
Administrateur, représentant de la Caisse des dépôts et Consignations (CDC)



**M. Michel Gonnet**  
Administrateur indépendant



**M. Bruno Vindel**  
Administrateur, représentant de l'Agence Française de Développement



**M. Faschina Markus**  
Administrateur, représentant de la KfW



**M. Mhamed El Moussaoui**  
Administrateur, représentant de Poste Maroc (Barid Al Maghrib)

JAIDA a établi un guide robuste de due diligence permettant d'évaluer chaque proposition d'investissement et de l'analyser en termes :

- d'alignement stratégique pour évaluer si l'investissement aidera l'investisseur à faire progresser sa mission
- de proposition de valeur afin d'analyser si la solution proposée est pertinente de capacité organisationnelle et de disponibilité des ressources
- de normes de durabilité en considérant tout l'aspect ESG de l'organisation et sa transparence

Dans sa décision d'investissement, JAIDA veille à ce que l'objectif implicite de l'investissement soit de répondre à un besoin sociétal. L'impact sociétal ne doit pas être un sous-produit de la transaction, mais son objet.

Chaque décision d'investissement est ensuite évaluée à travers le risque financier, le rendement financier, le risque d'impact et le rendement d'impact.

#### PRIORITÉ 3 : AGIR POUR LE MILIEU RURAL

Le milieu rural a toujours été un axe stratégique d'intervention pour JAIDA. Dès 2010, soit 3 ans après sa création, JAIDA a signé une convention de prêt avec le Ministère de l'Economie et des Finances portant sur un montant de 6 millions d'euros accordé par la République italienne à travers son instance de Coopération Internationale et exclusivement destinés au financement du programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural à travers le soutien au secteur du micro-crédit. JAIDA a le rôle central d'opérateur de financement afin d'optimiser l'affectation des fonds aux 2 programmes suivants:

1. le premier programme consiste en l'affectation d'un million d'euro au profit de cinq AMC destiné à doter ces associations des moyens nécessaires pour développer de nouveaux produits de microcrédits en zone rurale ;

2. le deuxième programme est destiné à toutes les associations marocaines qui auront besoin d'un appui financier pour octroyer des microcrédits en milieu rural avec une priorité donnée aux entrepreneurs des secteurs de l'agriculture et de l'élevage, avec à la clé un montant de 5 millions d'euro.

Depuis son démarrage, 7 IMFs ont bénéficié de la ligne (Al Amana, Attawfiq, Arrawaj, Attadamoune, Al Karama, Inmaa et Atil) et JAIDA continue de promouvoir le programme de coopération italienne auprès des IMFs qui interviennent dans le rural.

A fin décembre 2021, le montant total engagé s'élève à 89,6 Millions DH qui sont totalement débloqués.

Le financement dans le milieu rural constitue plus de la moitié du portefeuille JAIDA et s'élève à 54% des activités financées.

#### Tamwil El Fellah (TEF), un partenaire clé de JAIDA pour le financement de l'agriculture au Maroc

Depuis 2013, JAIDA finance un acteur de référence en matière de financement de la petite agriculture, TAMWIL EL FELLAH. A travers cette relation, JAIDA et TEF réitèrent leurs engagements dans le cadre du soutien au Plan MAROC VERT en promouvant des petites et moyennes exploitations agricoles présentant des projets rentables et viables mais exclues du financement bancaire classique.

A la fin de l'année 2021, TEF compte plus de 100 000 prêts actifs et fait partie des acteurs les plus robustes malgré les défis qui ont été engendrés par la crise sanitaire.

Filiale à 100% du Groupe Crédit Agricole du Maroc, Tamwil El Fellah est spécialisée dans le financement des petits producteurs n'ayant pas accès au financement bancaire traditionnel.

Le champ d'intervention de JAIDA à travers le financement de TEF s'étend aux petits producteurs bénéficiaires des projets d'agrégation situés dans les zones à fort potentiel agricole et à forte valeur ajoutée. Ces projets ont notamment pour objectif de moderniser la production et d'augmenter la productivité agricole.

Les projets financés peuvent concerner la reconversion en cultures à haute valeur ajoutée (olivier, amandier, vigne, ...), la diversification des activités et des productions agricoles destinées à créer des revenus complémentaires comme les produits de terroir (miel, safran...), et l'intensification et/ou la valorisation des filières en améliorant les processus de production.

S'agissant des autres activités économiques exercées en milieu rural et financés par JAIDA à travers TEF, elles englobent l'artisanat, le commerce de proximité, le tourisme rural, ainsi que d'autres activités génératrices de revenus et visent également la diversification des revenus.

A travers Tamwil El Fellah, JAIDA contribue activement à l'amélioration durable des conditions de vie et des revenus des populations rurales et agricoles, voie unique pour sortir de la pauvreté et éradiquer la faim dans ces régions.

Administrateur	Âge	Nationalité	Nombre d'actions détenues dans la société	Nombre de mandats dans d'autres sociétés	Indépendant	Début de mandat	Fin du mandat	Taux de présence au conseil
Mohamed Ali BENSOUA	49	Marocaine	1	12	non	2019	2022	100%
Agence Française de Développement (AFD), représentée par M. Bruno VINDEL	62	Française	300.000	0	non	2019	2022	67%
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), représentée par M. Mohammed Amine FILALI	41	Marocaine	1 049.999	2	non	2019	2022	100%
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (KfW), représentée par M. Markus FASCHINA	50	Allemande Polonaise	1 030.279	0	non	2019	2022	
Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), représentée par M. Mohamed Ali MZALI	37	Française	600.00	2	non	2019	2022	100%
Poste Maroc, représentée par M. M'hamed EL MOUSSAOUI	52	Marocaine	300.000	7	non	2019	2022	100%
M. Michel GONNET	65	Française	0	5	oui		2022	100%

**Durée de mandat**

**3ans**

**Age Moyen**

**51 ans**

**Taux de présence au conseil d'administration**

**95%**

Administrateur	Participation à un comité			
	Comité d'audit et des risques	Comité de nomination et de rémunération	Comité grands risques	Taux de présence aux comités
M. Mohamed Ali BENSOUA		Membre		100%
M. Bruno VINDEL			Membre	100%
M. Mohammed Amine FILALI			Président	100%
M. Markus FASCHINA		Membre		
M. Mohamed Ali MZALI		Président		100%
M. M'hamed EL MOUSSAOUI			Président	100%
M. Michel GONNET		Membre		100%

**M. Mohamed Ali Bensouda**

*Président du Conseil d'Administration*

Mohamed Ali BENSOUA est Ingénieur d'État, diplômé de l'École Nationale de l'Industrie Minérale et titulaire d'un MBA de l'École Nationale des Ponts et Chaussés.

Il est :

- Directeur Général de CDG Prévoyance, la branche Prévoyance de la CDG en charge de la gestion de la CNRA et du RCAR;

Membre du Comité Exécutif du Groupe CDG ;

- Administrateur de plusieurs sociétés au sein et en dehors du Groupe CDG :

- Prev Invest (Président Directeur Général)/Jaida (Président)/SCR/TMPA/Fonds InfraMaroc/UIR /Foncière UIR/CFG Bank / Schwitter Jdid (Président) /OPCI Avenir Patrimoine Sécurité / Madaef Golfs/Fondations CDG et Ahly / Centre Mohammed VI pour la Microfinance.

Auparavant et après un passage de près de 3 ans dans une grande banque de la place en tant que chef de projets, il rejoint le Groupe CDG en décembre 1998 où il a occupé plusieurs postes de responsabilités parmi lesquels :

-Administrateur Directeur Général de Finéa.

-Directeur du Pôle Gestion de l'Épargne ;

-Directeur Délégué de CDG Capital en charge de pôle asset management, services bancaires et financiers et banque privée, membre de son comité exécutif et administrateur de ses filiales

**M. Mhamed El Moussaoui**

*Administrateur, représentant de Poste Maroc (Barid Al Maghrib)*

Ingénieur d'Etat de l'école Hassania d'ingénieurs, Monsieur El Moussaoui est depuis 2020 Directeur Général et membre du Directoire chez Al Barid Bank. Il a occupé auparavant plusieurs postes de responsabilités chez AttijariWafa Bank et Crédit du Maroc avant de rejoindre Barid AL Maghrib en 2008 en tant que Directeur des services financiers. Monsieur EL MOUSSAOUI a des mandats d'administrateur dans plusieurs sociétés :

- Al Barid Bank (Directeur Général et membre du Directoire)
- Barid Cash (Administrateur)
- SOFAC (Administrateur et Président du Comité des Risques)
- SOFAC Structured Finance (Administrateur)
- Union Postale Universelle (Président du groupe de développement de l'inclusion financière et du développement des services postaux de paiement PosTransfer)
- Groupement paiement mobile Maroc (Administrateur et Président du Comité Arbitrage et Conciliation)

**M. Bruno Vindel**

*Administrateur, représentant de l'Agence Française de Développement*

Ingénieur diplômé de l'Institut National Agronomique de Paris Grignon et de l'Ecole Nationale du Génie Rural Eaux et Forêts de Paris, Monsieur VINDEL est chargé de mission (secteur financier) auprès de l'Agence de Rabat de l'AFD, organisation dans laquelle il évolue depuis 2008. Monsieur VINDEL y a notamment occupé les fonctions d'économiste et de chargé de mission sur les politiques alimentaires. Il a par ailleurs été Directeur de séminaire à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris sur le processus de négociation communautaire, de 1990 à 2021. Il n'exerce aucun autre mandat d'administrateur.

**M. Mohammed Amine Filali**

*Administrateur, représentant de la Caisse de dépôt et de Gestion (CDG)*

Monsieur FILALI est titulaire d'un MBA de l'Ecole Supérieure des Affaires de Lille. Après 3 années au sein de la Direction de la Supervision Bancaire de Bank Al-Maghrib, où il a participé à la mise en place du cadre réglementaire Bâle II, Monsieur FILALI a intégré le Groupe CDG en 2007 où il a occupé plusieurs postes de responsabilité dont le Directeur du Pôle Risk Management au sein de CDG Corporate et durant ce passage il a piloté la mise en place du Nouveau Cadre Prudentiel du groupe CDG. Il occupe actuellement la fonction de Directeur du Pôle Gestion de l'Épargne, en charge de la gestion des fonds de l'épargne, des dépôts réglementés et des consignations au sein de la CDG. Il est administrateur au sein du Fonds Damane Notaire, du Fonds de Garantie des Accidents de Circulation et du GSIMT.

**M. Mohamed Ali Mzali**

*Administrateur, représentant de la Caisse des dépôts et Consignations (CDC)*

Titulaire d'un Master en finance de marché et gestion des risques à Tours, Monsieur MZALI a intégré la Caisse des Dépôts en 2010 et évolue actuellement en tant que conseiller Méditerranée - Afrique au sein de la direction des relations institutionnelles, internationales et européennes.

Il est par ailleurs représentant permanent de la Caisse des Dépôts dans les sociétés suivantes :

- Société de gestion du parc industriel de Bouskoura (membre du conseil de surveillance)
- Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI) (membre du conseil de surveillance)

**M. Faschina Markus**

*Administrateur, représentant de la KfW*

Markus Faschina est banquier de développement, business angel et consultant en stratégie d'entreprise.

Il est directeur du bureau de la KfW (Banque allemande de développement) à Rabat, au Maroc, et ancien directeur de l'Initiative pour le climat d'investissement pour l'Afrique (ICF) approuvée par le Sommet du G8 à Gleneagles en 2005 et lancée en 2006 au Forum économique mondial.

Markus Faschina est titulaire d'une maîtrise en ingénierie commerciale au KIT, l'Institut universitaire de technologie de Karlsruhe en Allemagne. Il est spécialisé dans les systèmes basés sur la connaissance, l'intelligence artificielle et le développement économique.

Il siège au conseil d'administration de plusieurs fonds de capital-risque dédiés aux PME et aux startups en Afrique.

Il est passionné par le fait de libérer tout le potentiel d'excellence des entreprises pour obtenir des résultats tangibles créant une valeur durable.

Fan de nature, il est fondateur du réseau vert et de la plateforme de financement participatif www.ecofund.org.

**M. Michel Gonnet**

*Administrateur indépendant*

Monsieur Gonnet est diplômé de l'ENA et a débuté sa carrière au Ministère des Finances notamment à la Direction des Relations Economiques Extérieures comme conseiller commercial en Corée du sud, et chef de bureau. Il a ensuite été conseiller technique du Ministre de l'Economie et des Finances, Edmond Alphandéry et du Ministre du Budget, Nicolas Sarkozy, en charge de l'organisation générale du ministère de 1993 à 1995. Il a été nommé Directeur de la Comptabilité Publique en 1995.

En 1998, il rejoint la Caisse des Dépôts et Consignations comme Secrétaire Général puis Directeur général Adjoint en charge des missions publiques et Président de C3D en charge des filiales non financières (immobilier, transports, tourisme, ingénierie...) En 2004, il est nommé Directeur Général du Crédit Foncier de France (Groupe Caisses d'Épargne) et occupe les fonctions de Directeur de la Banque du Développement Régional à la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (PME, collectivités locales, économie sociale) et de Président du Directoire de la Financière Océor en charge de l'international. Il occupe actuellement plusieurs mandats d'administrateur de sociétés et fonctions opérationnelles :

- Auto Guadeloupe Investissement S.A. (Président et membre du Conseil de Surveillance)
- Lloret et compagnie (Président et membre du Conseil de Surveillance)
- GB2A Finance (Président mandataire social)
- Associé de PRISCUS (fusion-acquisition)
- Imprimerie Nationale (Administrateur Indépendant et Président du Comité RSE)

## Les comités spécialisés

JAIDA est dotée de trois comités spécialisés relevant du Conseil d'Administration :

### Comité Grands Risques

Ce comité est une instance de décision en matière de financement des grands risques et qui est chargée de l'étude des dossiers de crédit supérieurs à 10 MDH par contrepartie par an ainsi que de l'ensemble de leurs modalités financières. Il est constitué de deux membres :

- M. Mohammed Amine FILALI (Président du Comité)
- M. Bruno VINDEL

**En 2021, le comité grands risques s'est réuni 4 fois avec un taux de présence des administrateurs de 100%.**

### Comité d'Audit et des Risques

Ce comité est chargé d'assister le conseil d'administration dans l'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de contrôle interne et de l'accompagner en matière de stratégie de gestion des risques et de la conduite de l'activité de l'audit. Il est constitué de deux membres :

- M. Mohamed Ali MZALI (Président du Comité)
- M. Michel GONNET

**En 2021, le comité d'audit et des risques s'est réuni 4 fois avec un taux de présence des administrateurs de 100%.**

### Comité de Nomination et de Rémunération

Ce comité est chargé de conseiller et d'assister le conseil d'administration dans le processus de nomination des mandataires sociaux ainsi que de préparer la politique générale de nomination et de rémunération. Le comité examine les propositions de cooptation ou de nomination des administrateurs indépendants et donne un avis sur la proposition de nomination ou de révocation.

Il est constitué de trois membres :

- M. Mhamed El MOUSSAOUI (Barid Al Maghrib) (Président du comité)
- Markus FASCHINA
- Mohammed Ali BENSOUA

**En 2021, le comité d'audit et des risques s'est réuni 1 fois avec un taux de présence des administrateurs de 100%.**

## Les bonnes pratiques de gouvernance

### Dissociation des fonctions de Président et de Directeur général

Le Conseil d'Administration du 10 mars 2020 a procédé à la dissociation des fonctions de directeur général et de président en nommant Madame Meriam Mechahouri en qualité de Directrice Générale avec effet à compter du 1er juillet 2020. Cette dissociation permet aux deux fonctions d'être exercées pleinement et à l'organisation de poursuivre son développement dans les meilleures conditions.

### Pacte d'actionnaires

JAIDA dispose d'un pacte d'actionnaires qui définit les modalités du soutien financier apporté par les actionnaires ainsi que les dispositions relatives à leurs relations en qualité d'actionnaires. Ce pacte stipule également la structure de bonne gouvernance et de bonne gestion de JAIDA. Le pacte d'actionnaires a pour objectif également de définir les relations entre les actionnaires au sein de JAIDA ainsi que ses objectifs stratégiques.

### Chartes et règlements

JAIDA dispose de chartes pour chaque comité spécialisé. Elles permettent de définir les missions et fixent les bonnes règles de fonctionnement de ces derniers.

Quant au conseil d'administration, il se réunit au moins 4 fois par an et aussi souvent que le président l'estime nécessaire ou sur demande de la moitié des membres du conseil.

Un quorum minimal de deux tiers des administrateurs a été fixé. Les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des administrateurs présents ou représentés.

### Prérogatives étendues du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration de JAIDA se réunit pour l'examen des comptes semestriels et annuels, l'examen du budget de la société ainsi que pour discussion d'autres questions soulevées par le Conseil ou par la Direction Générale de JAIDA.

Ses prérogatives sont larges et regroupent notamment :

- La politique globale de financement de la Société ;
- La définition des orientations stratégiques de la Société ;
- La désignation des administrateurs membres des comités de Grands Risques, Audit et Risque et Nominations et Rémunérations ;
- L'approbation du budget annuel de la société et des modifications éventuelles qui pourraient intervenir au cours

de l'année ;

- La définition et la bonne application des critères d'éligibilité et d'octroi des prêts ;
- La prise des décisions par rapport aux limites d'exposition et à la gestion des risques.

### Indépendance des administrateurs

Les administrateurs indépendants sont nommés par l'assemblée générale, sur proposition des membres du Conseil d'Administration. A cet effet, l'administrateur établit chaque année une déclaration d'indépendance en conformité avec les dispositions de la charte de l'administrateur.

Les critères d'indépendance pour la nomination d'administrateurs indépendants ont été définis par l'article 41bis de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes. Ce dernier est retenu pour sa qualification et ce, conformément aux dispositions de la circulaire n° 5/W/16 de Bank Al-Maghreb.

### Relation avec les actionnaires

Les assemblées générales des actionnaires sont tenues en respect des délais de convocation et de publication prévus par la loi. Lors de ces réunions, plusieurs documents sont remis aux actionnaires tels que les rapports de gestion et les rapports d'activité annuels. Un onglet sur le site web de JAIDA est dédié à la communication financière et aux investisseurs et contient toutes les publications financières permettant de suivre l'actualité de l'entreprise.

<http://www.jaida.ma/communication-financiere>

### Rémunération et jetons de présence

En 2021, le montant global brut des jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021, s'est élevé à 100 000 dirhams.

La rémunération annuelle des membres du comité de direction s'élève à 702 840 dirhams. La direction bénéficie d'avantages en nature telles qu'une voiture de fonction.

Les membres du comité de direction ne bénéficient pas de stock-options.



## PRIORITÉ 5 : INSTITUER L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET DES COMPORTEMENTS

### Le code déontologique

Le code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil d'administration de la société a été adopté sur décision du conseil d'administration de la société le 7 mars 2008.

Il précise les modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil d'administration et les principes qui le régissent tels que le devoir de bonne gouvernance, de confidentialité, d'indépendance ainsi que les obligations d'informer et le droit à l'information.

Dans l'exercice de leurs fonctions, les membres du conseil d'administration de la société s'obligent à une stricte neutralité d'opinion. Ils veillent à ne pas porter préjudice aux intérêts et à l'image de la société dans le cadre d'autres activités qu'ils pourraient exercer. Ils s'engagent à ne pas se servir de leur appartenance à la société pour valoriser leur situation personnelle dans d'autres instances. Les membres du conseil d'administration s'engagent également à ne pas favoriser directement ou indirectement leurs intérêts personnels ou professionnels ainsi que ceux d'un membre de leur famille ou autre proche au détriment des intérêts de la société et de ses actionnaires.

### Lutte anti-blanchiment

JAIDA a mis en œuvre le dispositif de lutte anti-blanchiment conforme aux recommandations du Groupe d'Action Financière et à la législation marocaine en vigueur et s'assure que ses clients eux-mêmes disposent et appliquent des dispositifs conformes à ces recommandations.

### Know your customer

KYC (Know Your Customer) est le processus fondamental qui définit et permet les relations entreprises-utilisateurs. La procédure KYC est la première étape pour qu'une personne devienne un client ou un utilisateur enregistré d'une organisation ou d'une entreprise avec sécurité, en toute garantie et dans le respect des réglementations qui régissent ce fait.

Bien qu'elle touche tous les secteurs, étant nécessaire pour les processus sensibles dans n'importe quel milieu, elle est particulièrement pertinente pour les institutions financières et bancaires. Les mesures KYC sont établies autour d'un processus d'identification et de vérification de l'identité d'un client dans lequel une série de contrôles et de vérifications sont appliqués pour éviter les relations commerciales avec

des personnes liées au terrorisme, à la corruption ou au blanchiment de capitaux, entre autres.

La procédure de connaissance du client consiste à vérifier que le client est bien celui qu'il déclare être, et à lui donner ainsi le titre et l'accès aux services ou produits qu'il souhaite souscrire et auxquels il veut accéder. JAIDA a mis à jour fin 2020 sa procédure relative au blanchiment des capitaux et financement du terrorisme incluant le volet KYC.

## PRIORITÉ 6 : INSTAURER UNE GESTION DES RISQUES MAÎTRISÉE

JAIDA est dotée de deux comités spécialisés lui permettant de mitiger du mieux possible les risques auxquels elle peut faire face.

### Comité d'audit et des risques

En conformité avec les dispositions des articles 17 et 18 de la Directive 1/W/2014 de Bank Al Maghrib relative à la gouvernance au sein des établissements de crédit, le Comité d'audit et des risques (CAR) est chargé d'assister le conseil d'administration dans l'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de contrôle interne, de l'accompagner en matière de stratégie de gestion des risques et de la conduite de l'activité de l'audit.

Il veille également à l'intégrité de l'information financière et comptable diffusée par l'établissement en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des normes comptables appliquées pour l'établissement des comptes individuels et consolidés. Le CAR prend en charge tous travaux relevant de son périmètre d'activité qui lui seraient confiés par le Conseil d'administration et toute question jugée importante par le Conseil d'administration.

Le CAR est l'intermédiaire privilégié entre les différents intervenants dans le processus de contrôle et de surveillance de l'établissement.

Sur le plan des dispositions relatives aux activités de contrôle interne le comité a notamment pour missions :

1. d'apprécier l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne et les mesures prises ou à entreprendre pour corriger les insuffisances y afférentes et les actions permettant de faire évoluer le dispositif en fonction de l'évolution des risques ;
2. de surveiller le processus d'élaboration et de contrôle des informations comptables et financières en application des textes légaux et réglementaires ;
3. d'apprécier la situation de l'établissement au regard des règles prudentielles et le dispositif de pilotage y afférent par l'organe de direction.

Le CAR se réunit au moins 4 fois par an et aussi souvent qu'il l'estimera nécessaire. Il se réunit notamment à l'occasion des

arrêtés des comptes sociaux annuels et semestriels, avant leur présentation au conseil d'administration.

### Comité des grands risques

Le Comité Grands Risques (CGR) a été créé sur décision du conseil d'administration n° 44 réunit le 26 novembre 2015. Le CGR est chargé de statuer sur les dossiers de crédit qui lui sont soumis par la direction générale.

Les attributions du CGR peuvent être ainsi définies :

1. Approuver des risques supérieurs à dix millions de dhs par contrepartie et par année civile et de l'ensemble de leurs modalités financières (rang, montant, tarif, maturité des prêts, etc...)
2. Mettre à jour les conditions d'éligibilité (agrément d'exercice de l'activité microcrédit, deux années d'existence, les états financiers certifiés de l'exercice N-2 et des comptes provisoires pour le 1er semestre et les états financiers des 2 exercices antérieurs pour le 2ème semestre, le rating financier...)
3. Examiner tout sujet relevant de la politique d'investissement de JAIDA.

### Plan de continuité d'activité

JAIDA a mis en place en Juin 2021 son plan de continuité qui s'inscrit dans le cadre de la conformité de JAIDA en tant qu'organisme assimilé à un établissement de crédit à la Directive n°47/G/2007 de Bank Al Maghrib. Cette directive s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre du deuxième pilier de Bâle II.

La démarche qui a été adoptée pour la mise en place du PCA est la suivante :

- Identification des processus et activités critiques
- Identification de la période de criticité de chaque processus ;
- Identification de l'impact en cas d'interruption ;
- Définition des exigences métiers en termes de disponibilité et de perte de données ;
- Evaluation de la criticité des processus ;
- Identification du mode dégradé envisagé ;
- Etablir le temps d'arrêt ou d'indisponibilité maximum supportable

### Cartographie des risques et dispositif de maîtrise des risques

Les risques majeurs identifiés à travers l'exercice de cartographie sont ceux susceptibles d'affecter de manière significative la stratégie, l'activité, la situation financière ou la réputation de JAIDA. Tous les risques ont été identifiés via un exercice de cartographie des risques, et font l'objet d'actions de maîtrise spécifiques dont l'avancement est revu au sein des organes de gouvernance.

**Risque de liquidité** : le risque de liquidité s'entend comme étant le risque pour JAIDA de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leurs échéances et de ne pas être capable de faire face, à tout moment, à ses exigences et d'honorer ses engagements de financement. Ce risque fait l'objet d'un suivi régulier à travers un reporting dédié. Une stratégie de refinancement est également mise en place qui permet à JAIDA de planifier des levées dans les meilleures conditions et en adéquation avec son business plan quinquennal ainsi que son budget annuel. Le modèle d'affectation conçu par JAIDA tient compte de l'adéquation d'un certains nombres de paramètres importants : le volume, le cout et la maturité de chaque ligne de financement.

**Risque de marché** : le risque de marché consiste en un risque de pertes liées aux variations des prix de marché des instruments financiers. La gestion du risque de marché implique l'analyse, l'évaluation et la gestion de l'exposition de JAIDA aux variations des paramètres de marché, notamment, les taux d'intérêt qui sont associés à la variation de la valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt. JAIDA se finance et se refinance sur des taux fixes, ce qui réduit considérablement l'effet de volatilité du marché. La préparation des lignes de refinancement à l'avance sur la base des indicateurs de trésorerie permet également d'anticiper des actions d'optimisation et de couverture de la marge.

**Risque de taux** : le risque de taux d'intérêt est défini comme étant l'impact négatif que pourrait avoir une évolution défavorable des taux d'intérêt sur la situation financière de JAIDA, du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan. Ce risque est mitigé chez JAIDA par un suivi régulier des indicateurs de mesure (le taux directeur, la sensibilité des valeurs économiques, les bons du trésor, le volume des levées sur le marché...); par l'appréciation du taux et le calcul de la marge sur chaque dossier de financement ; et enfin par un reporting mensuel sur la gestion du risque de taux et la marge couvrant un ensemble d'analyses.



## 5. NOS PRIORITÉS SOCIALES



# OFFRIR AUX COLLABORATEURS UN CADRE IDOINE POUR UNE PERFORMANCE INCLUSIVE

### La politique de ressources humaines

Le capital humain porte le cœur de la mission de JAIDA qui est de mettre toute son expertise au service de ses clients que sont les institutions de microfinance, de renforcer ses accompagnements et son rôle de catalyseur pour un développement national et inclusif.

Pour cela, JAIDA veille à renforcer les compétences métiers et développer les compétences transverses de ses collaborateurs par un robuste système de ressources humaines.

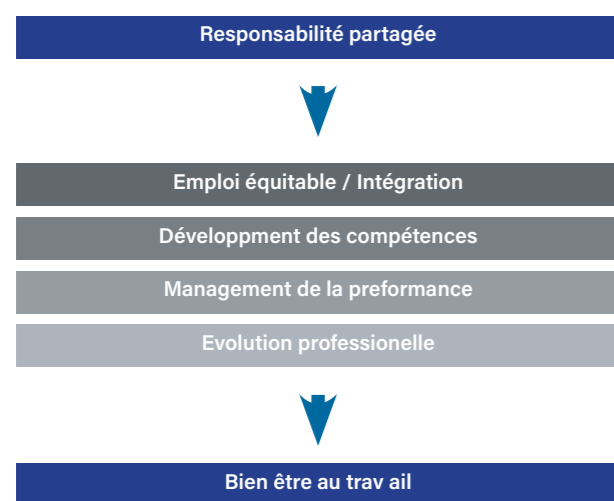
Par ses politiques de recrutement, de formation et de gestion des carrières, JAIDA se donne les moyens de créer un environnement propice au développement individuel.

La politique de ressources humaines de JAIDA englobe des directives qui constituent une base saine pour une gestion efficace de son capital humain. Ces directives inspirent tous les collaborateurs dans leurs actions et leurs relations aux autres.

La première responsabilité des ressources humaines est de contribuer à la qualité de la gestion des ressources humaines en proposant des politiques appropriées et en veillant avec équité à la cohérence de leur application.

Les collaborateurs sont donc au centre de l'intention, ils ont pour objectifs d'apporter à JAIDA la performance nécessaire à son bon fonctionnement ainsi qu'à l'atteinte de ses objectifs :

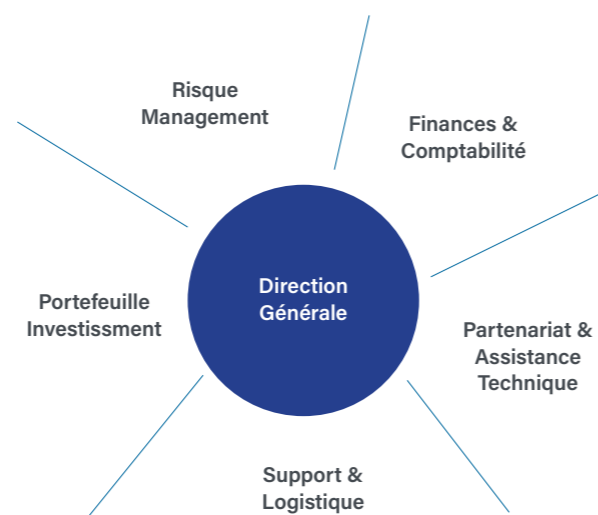
Les piliers de cette politiques RH sont les suivants :



### La structure organisationnelle

JAIDA est structuré en cinq entités dont les attributions sont décrites ci-après :

- Entité Portefeuille et Investissements qui gère les relations avec les AMC, la gestion des investissements, le suivi des financements en cours, le conseil en financement et assure la veille sectorielle et le suivi de la performance sociale ;
- Entité Risque Management qui assure le contrôle et la gestion des risques (prévention des risques, renforcement de la culture du risque), la gestion des engagements et le contrôle interne ;
- Entité Finances & Comptabilité qui gère et optimise les opérations de refinancement et de trésorerie, gère la tarification, le décaissement des investissements, le reporting et la planification ainsi que le suivi des recouvrements ;
- Entité Partenariat et Assistance Technique qui a pour mission l'identification, la concrétisation et la gestion des partenariats, la gestion des projets d'Assistance technique, la réalisation des études sectorielles ainsi que la communication institutionnelle ;
- Entité Support et Logistique qui est en charge des Achats, de la gestion des organes de gouvernance, de la Communication interne et externe, des Ressources Humaines et de l'administration de la fonction support.



## PRIORITÉ 7 : AMÉLIORER LES COMPÉTENCES ET L'EMPLOYABILITÉ DES COLLABORATEURS ET LES ACCOMPAGNER DANS LEUR ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

### Renforcer l'attractivité par une politique de recrutement et d'intégration efficace

JAIDA veille à renforcer son attractivité auprès des talents et à les fidéliser. Pour ce faire, l'entreprise a adopté une politique de recrutement et d'intégration efficace et a déployé des efforts importants dans la gestion de carrière. La formation est une partie intégrante de sa politique de ressources humaines, elle est aussi importante pour JAIDA que pour les collaborateurs, permettant ainsi d'apporter des améliorations en termes de production et de qualité. Aussi, dans le cadre de sa politique RSE, JAIDA veille à ce que l'ensemble de ses recrutements respectent les principes de transparence et d'équité.

### Accompagner les collaborateurs dans le développement de leurs compétences

Le plan de formation 2021 s'est articulé à la fois autour de formation métiers prévu pour répondre à un besoin lié à la maîtrise du poste et à la progression professionnelle, mais aussi autour de la formation de compétences transverses pour développer les compétences comportementales et de leadership des collaborateurs de JAIDA.

Le budget de formation 2021 s'est élevé à 200 KDH dont 90% ont été injectés sur l'année. Les collaborateurs ont bénéficié à la fois de sessions d'apprentissage en interne via l'académie CDG ou dans des académies spécialisées dans le domaine d'étude sélectionné.

### Valoriser la performance et l'individualisation des parcours

Le management de la performance au sein de JAIDA repose sur le principe d'équité et de reconnaissance des performances. La performance s'évalue par rapport à des attentes et à des objectifs fixés qui sont des leviers de progression dans la fonction. Ces objectifs doivent être atteints en termes de compétences professionnelles, comportementales et managériales.

Les évaluations annuelles de la performance aboutissent à un plan de développement co-construit avec les collaborateurs, leur permettant de piloter et d'améliorer de manière continue le niveau de leur performance.

La rémunération de la performance est basée sur le principe d'équité et de reconnaissance des performances.

### Offrir des conditions favorables pour un meilleur développement des salariés

La politique générale des ressources humaines de JAIDA est structurée autour d'un nombre d'axes déterminés permettant d'assurer un management personnalisé des collaborateurs et œuvrant à mettre en place des conditions favorables pour un meilleur développement des salariés.

L'objectif étant d'asseoir les structures opérationnelles à travers la responsabilisation des collaborateurs et d'en assurer le développement à travers la mesure de l'efficacité de la contribution de l'ensemble des salariés.

Pour ce faire, JAIDA a mis en place une politique RH, permettant d'accompagner aussi bien les enjeux business que de répondre aux ambitions et attentes de son encadrement.

Cette politique s'articule autour des 4 points suivants :

- Accompagner les collaborateurs dans le développement de leurs compétences via un plan de formation ambitieux ;
- Valoriser la performance et individualiser le parcours ;
- Déployer un système de rémunération équitable et transparent ;

JAIDA offre également un régime complet d'avantages conformément à la réglementation du travail et aux pratiques en la matière, en termes d'avantages sociaux, de gestion des déplacements et frais et de gestion des moyens et équipements de travail.

Enfin, la politique de rémunération au sein de JAIDA est structurée autour de deux éléments essentiels :

- Une partie fixe, déterminée en tenant compte des grilles de salaires en interne sur la base de la classification du personnel. Les grilles de salaires sont évolutives et tiennent compte des conditions de la rémunération sur le marché et en particulier dans le secteur financier.
- Une partie variable, fixée en tenant compte aussi bien de l'évaluation des objectifs collectifs, qu'individuels. Le montant global est déterminé en fonction de la masse salariale sur base mensuelle.



## 6. NOS PRIORITÉS ENVIRONNEMENTALES



### AGIR EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

#### PRIORITÉ 8 : PROMOUVOIR L'INCLUSION, LE BIEN-ÊTRE ET AGIR EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

L'inclusion, la diversité et l'égalité des chances sont essentielles pour créer un milieu de travail enrichissant pour tous, mais aussi pour favoriser une variété de points de vue qui stimule l'innovation au sein des équipes et la performance de l'entreprise. JAIDA privilégie ainsi l'égalité des chances en matière de recrutement, de formation, de rémunération, d'affectation et d'évolution professionnelle.

Pour ce faire, et pour lutter contre les stéréotypes, JAIDA se base sur des critères objectifs, comme les compétences, l'expérience et la qualification professionnelle des candidats et des collaborateurs et s'applique au quotidien à demeurer fidèles à ces valeurs.

Dans un tel contexte, voici comment l'inclusion, la diversité et l'égalité des chances est défini au sein de JAIDA :

**Inclusion :** JAIDA propose à ses collaborateurs un environnement de travail excluant toute forme de discrimination (genre, handicap, religion, âge, l'apparence physique, l'état de santé, l'origine régionale, les opinions politiques etc.). La direction des ressources humaines s'appuie sur le Code du Travail Marocain ainsi que les décrets d'application afférents en matière de non-discrimination pour définir ses orientations en la matière.

**Diversité :** JAIDA mise sur des équipes diversifiées par leur expérience, leur histoire et leurs points de vue et leur genre. La richesse des équipes repose sur leurs différences, qui sont des sources de complémentarités. Depuis Juillet 2020, la direction générale de JAIDA est menée par une femme et près de 40% de l'effectif est féminin.

**Égalité des chances :** JAIDA fait la promotion de l'égalité des chances et favorise l'inclusion dans tout le cycle de vie des collaborateurs (de leur recrutement à leur départ de l'entreprise) et des projets. Ce faisant, l'entreprise mise sur l'équité salariale et propose de nombreuses possibilités de perfectionnement, de développement et de formation. Afin d'offrir les mêmes possibilités aux personnes qui ont des responsabilités familiales, personnelles ou autres, JAIDA encourage la flexibilité des horaires de travail, et favorise le télétravail quand cela est possible.

#### S'engager pour le bien être au travail de tous les collaborateurs

Proposer un environnement de travail sain qui contribue à l'épanouissement des collaborateurs est primordial. Ceci permet aux collaborateurs d'évoluer dans un cadre qui offre des conditions favorables à la productivité.

JAIDA tient à cœur d'offrir un environnement de travail protégeant la santé et le bien-être de ses collaborateurs, conformément aux normes d'hygiène et de sécurité.

Assure un équilibre entre vie professionnelle et vie privée des collaborateurs, ce qui permet de non seulement renforcer la satisfaction mais aussi d'améliorer la productivité.

#### PRIORITÉ 9 : ÊTRE CONFORME AUX BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le modèle de fonctionnement de JAIDA avec un capital humain réduit de 8 collaborateurs dénote d'une conception optimale qui fait que la consommation d'énergie et la quantité de déchets sont très limités.

Un certain nombre de mesures sont également prises pour éviter le gaspillage inutile des ressources comme par exemple :

- La réduction de la consommation de papier grâce au recours à la digitalisation des documents internes et la dématérialisation, autant que possible, des réunions des comités internes de JAIDA ainsi que celles de ses instances de gouvernance.
- Les économies d'énergie et la limitation du matériel jetable grâce à la mise à disposition d'équipements réutilisables (cuisine, ustensiles) et ce, afin de réduire la production de déchets.

#### PRIORITÉ 10 : FINANCER DES PROJETS À IMPACT POSITIF SUR L'ENVIRONNEMENT

##### Clause environnementale dans les conventions crédit

JAIDA a inclus dans sa convention d'ouverture de crédit plusieurs axes portant sur la promotion des pratiques pour le respect de l'environnement, par lesquels l'emprunteur s'engage à adopter des pratiques qui contribuent positivement à la planète.

En effet, une clause environnementale impose à l'emprunteur de s'engager à communiquer au prêteur l'ensemble des procédures et diligences qu'il conduit en matière de protection de l'environnement et à effectuer ses propres diligences et analyses sur les projets aux fins de s'assurer que ceux-ci n'aient pas un impact négatif fort et irréversible sur l'environnement.

Les fonds de JAIDA ne peuvent pas être utilisés pour financer les projets pouvant induire un danger pour l'environnement, la santé ou la sécurité. Ainsi, les financements ne peuvent concerner la production, la passation de marché ou une décharge intentionnelle de polluants organiques persistants (POP) identifiés comme étant de grande préoccupation pour la communauté mondiale, tout pesticide ou produit chimique industriel ou du consommateur qui est classé comme «interdit» ou «strictement réglementé» dans le

cadre du « Programme Avant le Consentement Informé » ; ou un produit (y compris une émission ou un effluent) qui est interdit ou strictement contrôlé parce que ses effets toxiques sur l'environnement créent un risque sérieux pour la santé publique.

#### Soutenir les populations rurales et agricoles face au changement climatique

Depuis des années, dans le monde entier, une agriculture nouvelle se développe combinant les nouvelles pratiques, plus respectueuses pour l'environnement, répondant bien aux besoins de la population rurale et favorisant une alimentation saine. JAIDA contribue au développement des nouvelles pratiques agricoles et ne demandant pas un investissement financier lourd. Le microcrédit accompagné de JAIDA est adapté pour soutenir le démarrage de ces nouvelles filières. La stratégie adoptée par JAIDA concernant le domaine de l'agriculture a pour ambition de combiner la poursuite de la sécurité alimentaire (ODD 2) avec le développement économique et social (ODD 8), tout en respectant l'environnement.

Un nouveau modèle est en phase de réflexion en interne et avec des partenaires externes pour monter en puissance sur les sujets de lutte contre les défis climatiques que JAIDA ambitionne de mettre en place à l'avenir à travers des lignes de crédits spécialisés et des produits verts.



## 7. TABLEAU DES INDICATEURS

	2019	2020	2021	Cadre correspondant	Référence
<b>NOS INDICATEURS SOCIÉTAUX ET ÉCONOMIQUES</b>					
Part des AGRs financées féminines	46%	38%	37%	P.25	Priorité 2
Part des AGRs financées dans le milieu rural	48%	52%	54%	P.26	Priorité 3
Encours (en millions de dhs)	788	912	915	P.22	Priorité 1
<b>NOS INDICATEURS DE GOUVERNANCE</b>					
Nombre de réunions tenues par le Conseil d'Administration	3	4	6	P.28	Priorité 4
Taux de présence au Conseil d'Administration	90%	96%	95%	P.28	Priorité 4
Nombre de comités spécialisés	3	3	3	P.30	Priorité 4
<b>NOS INDICATEURS SOCIAUX</b>					
Effectif total	8	8	8	P.36	Priorité 8
<i>Dont Femmes</i>	2	3	3	P.36	Priorité 8
<i>Dont Hommes</i>	6	5	5	P.36	Priorité 8
Part des Responsables	5	5	5	P.36	Priorité 8
<i>Dont Femmes</i>	1	2	2	P.36	Priorité 8
Part des Cadres	1	1	1	P.36	Priorité 8
<i>Dont Femmes</i>	0	0	0	P.36	Priorité 8
Part des Employés	2	2	2	P.36	Priorité 8
<i>Dont Femmes</i>	1	1	1	P.36	Priorité 8
Nature de contrat (CDI)	100%	100%	100%	P.35	Priorité 7
Budget formation (En KDhs)	0	150	200	P.35	Priorité 7
Part de l'effectif formé	0%	0%	63%	P.35	Priorité 7
Recrutements	0	1	1	P.35	Priorité 7
Départ	0	0	0	P.35	Priorité 7
Licenciements	0	0	1	P.35	Priorité 7
Démissions	1	0	0	P.35	Priorité 7
Part des collaborateurs avec une ancienneté inférieure à 2 ans	0	1	2	P.35	Priorité 7
Part des collaborateurs avec une ancienneté entre 2 et 5 ans	4	2	1	P.35	Priorité 7
Part des collaborateurs avec une ancienneté entre 6 et 10 ans	3	3	2	P.35	Priorité 7
Part des collaborateurs avec une ancienneté supérieure à 10 ans	1	2	3	P.35	Priorité 7
Nombre de jours de grève	0	0	0	P.35	Priorité 7
Nombre de litige sociaux	0	0	0	P.35	Priorité 7
Nombre d'accident de travail	0	0	0	P.35	Priorité 7
<b>NOS INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX</b>					
Nombre de papiers de ramettes utilisés (en unité)	70	33	40	P.37	Priorité 9
Consommation en électricité et en eau (en DHs)	44.828	36.731	21.744	P.37	Priorité 10

# 3

## Communication financière

**1. RAPPORT DE GESTION JAIDA 2021**

**2. ETAT DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES**

**3. LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS EN 2021**

**4. ETATS DE SYNTHÈSE JAIDA 2021**

**5. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

## Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions légales, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les états de synthèse dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Les différents points du rapport de gestion sont structurés autour des thèmes suivants :

- Activité de JAIDA
- Examen des comptes et résultats
- Proposition d'affectation du Résultat de l'Exercice
- Gouvernance
- Situation des mandats des administrateurs

Le conseil d'administration

## ACTIVITÉ DE JAIDA

JAIDA est une société anonyme de droit marocain, ayant pour objet d'effectuer toutes opérations de crédit en vue d'assurer le financement des personnes morales marocaines opérant dans le secteur du micro-crédit, ou autrement, de prendre des participations dans toute société ou entreprise opérant dans le micro-crédit dont l'activité serait similaire ou connexe. Le capital social de la société est fixé à 328 027 900 DH, divisé en 3 280 279 d'actions de 100 DH.

### 1. Faits marquants

L'année 2021 a été marquée par la mise en place d'un fonds de garantie « DAMAN AGR » afin de couvrir les risques de restructuration sur les prêts accordés aux activités génératrices de revenus (AGR) impactées par la crise sanitaire.

Le secteur du microcrédit est en phase de reprise progressive en vue de retrouver sa situation financière d'avant crise. Pourtant, les effets de la pandémie se font toujours ressentir sur les indicateurs de risque et de levée des financements notamment par les petites et moyennes IMF qui rencontrent beaucoup de difficultés à trouver de nouveaux refinancements.

D'autres mesures sont attendues par le secteur, notamment la contribution aux intérêts intercalaires relatifs aux reports réalisés par les IMF en 2020 et la mise en place d'un second fonds de garantie pour encourager la levée des fonds par les petites et moyennes IMF. Ces mesures capitales pour accompagner la relance du secteur de microcrédit marocain sont en discussion entre les différents acteurs du secteur et les pouvoirs publics.

De ce fait, les IMF continuent à subir l'impact de la crise sanitaire sur leur situation financière particulièrement l'augmentation du risque de crédit et les difficultés de levée de nouveaux financements par les petites et moyennes structures (Al Karama, Inmaa, Attadamoune).

Dans ce contexte de reprise progressive du secteur, JAIDA a injecté de nouvelles lignes de financement pour accompagner le secteur dans la limite des règles d'exposition propre à la société. De même JAIDA a été sollicité également par les partenaires du secteur pour étudier et apporter des solutions aux problématiques rencontrée par les IMF.

Consciente de la nécessité de s'appuyer sur des ressources moyen-terme stables pour répondre aux besoins des IMF, JAIDA a dressé une feuille de route refinancement pour prospecter et identifier de nouvelles pistes de refinancement en fonction des évolutions du marché et de l'activité de la société.

En 2021, les actions d'ajustement et de renforcement de la ressource de JAIDA ont consisté à :

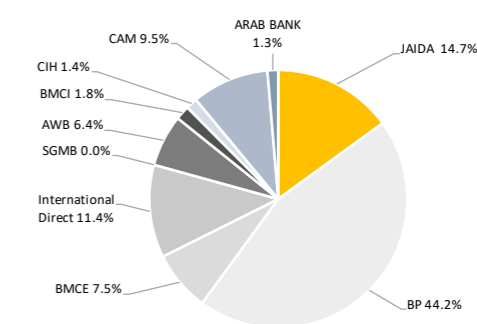
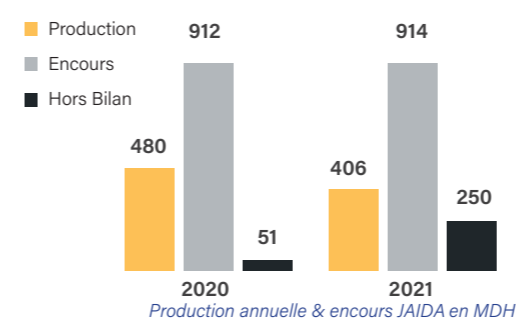
- Transformer les lignes spot (6 mois) en lignes amortissables (24 mois) en vue de sécuriser de la ressource pour l'activité 2021.
- Renforcer la capacité de financement de JAIDA par l'encaissement des fonds de la ligne subordonnée du Millennium Challenge Corporation (MCC) suite à la signature de l'avenant<sup>3</sup> du contrat de prêt entre JAIDA et le MEFRA.
- Renouveler l'encours des opérations sur le marché obligataire par une nouvelle émission privée de 200 MDH sur une maturité de 6 ans amortissable.
- Rembourser par anticipation en décembre 2021 toutes les lignes bancaires en cours afin d'éviter, en début d'année à venir, la destruction de valeur sur une accumulation des placements de la liquidité.

JAIDA poursuit sa seule et unique action en justice envers l'IMF ATIL pour réclamer l'exigibilité totale de sa créance sous forme de prêt sénior soit un encours de 1,8 MDH. Le 25 Octobre 2021, ATIL s'est vu retirer son agrément par décision du Wali de Bank Al-Maghrib n° 108. L'institution est en phase de liquidation judiciaire. Ce risque a été couvert par une provision de 100% constatée dans les comptes de JAIDA.

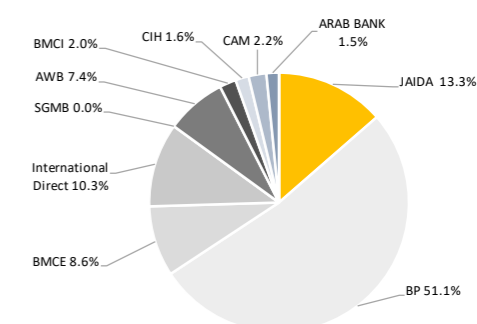
### 2. Chiffres clés de l'activité

En 2021, JAIDA a débloqué auprès des IMF de nouvelles lignes de financement d'une valeur de 406 MDH. Cette production a permis de maintenir l'encours flash de JAIDA sur le même niveau que 2020 soit 915 MDH au 31 décembre 2021.

En termes d'engagement de financement, JAIDA a signé de nouveaux contrats de financement moyen terme avec ses clients pour une valeur totale de 606 MDH. Le reste à débloquent sur ces nouveaux contrats est de 250 MDH, ce montant est repris au niveau du hors bilan sous forme d'engagement à servir l'année à venir.



Parts de marché 2021 - avec TEF



Part de marché 2021 - hors TEF

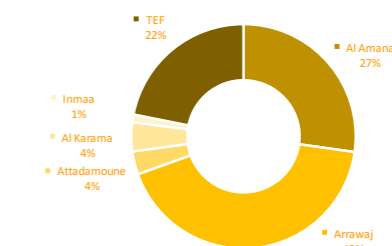
Le portefeuille de JAIDA 2021 est composé de 6 sur 12 des IMF opérant sur le secteur de la microfinance au Maroc. Les deux IMF adossées à des banques locales (Attawfiq et Ardi) ne font pas partie du portefeuille JAIDA du fait de leur accès à un financement à des taux avantageux auprès de la banque mère. JAIDA finance également Tamwil El Fellah (TEF), une société de financement spécialisée dans l'accompagnement des petites et moyennes exploitations agricoles n'ayant pas accès au financement bancaire traditionnel.

La croissance de l'endettement de l'IMF Attawfiq (non comprise dans le portefeuille JAIDA 2021) impacte à la hausse le niveau de la dette sectorielle et à contrario elle fait reculer la part de marché de JAIDA de 6 points en pourcentage par rapport à 2020.

Durant l'exercice 2021, la part de marché de JAIDA (hors TEF) ressort à 13% contre 19% en 2020. La part de marché des bailleurs étrangers a également chuté de moitié et ne représente plus que 10%.

Le reste du marché est adressé par les banques locales notamment le groupe banque populaire qui augmente son exposition à travers l'IMF Attawfiq.

En termes de concentration, les trois grandes IMF financées par JAIDA (Arrawaj, Al Amana et TEF) représentent 91% du portefeuille au 31 décembre 2021. Chez les petites et les moyennes IMF, l'exposition est moins élevée en raison du niveau faible des fonds propres et du dépassement des limites internes de JAIDA par ses institutions en 2021.



Concentration de l'exposition

Le nombre de bénéficiaires finaux servis indirectement par les financements de JAIDA a enregistré une baisse de 5% par rapport au 31 décembre 2020 et ce, en raison de la stagnation de niveau des encours de JAIDA et l'augmentation de l'encours moyen par bénéficiaire final. Il est de 94207 en 2021.



# PRÉSENTATION DES COMPTES ET RÉSULTATS

## 1 Compte de résultats

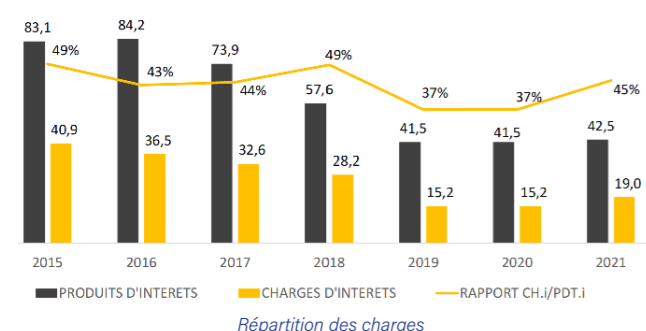
### A. Produit Net Bancaire

(En KDH)	31.12.2020	31.12.2021	Variations	TRO
Produits d'exploitation bancaire	41 468	42 530	1 063	84%
Charges d'exploitation bancaire	15 188	18 985	3 797	81%
<b>Produits nets bancaires</b>	<b>26 280</b>	<b>23 545</b>	<b>-2 734</b>	<b>87%</b>

Les charges d'exploitation bancaires représentent 45% du produit dégagé, ce qui réduit la part du PNB/Produit à 55% en 2021 contre 63% en 2020. Toutefois il s'agit d'un niveau de répartition récurrent pour JAIDA sur la période 2015-2018.

Les années 2020 et 2019 ont été des exercices particuliers de levée de dettes et d'optimisation de la ressource. Compte tenu du volume prévisionnel important de l'activité en début 2021 et par anticipation des problématiques rencontrées en 2020 avec les banques à servir la totalité des volumes demandés, JAIDA a dû restructurer et sécuriser une partie des lignes bancaires court terme (CT).

L'encaissement des fonds du Millennium Challenge Corporation (MCC) a permis de garantir de la disponibilité pour le traitement des dossiers de prêts clients 2021. En revanche le décalage du calendrier des tirages clients vers septembre et octobre 2021 a provoqué l'accumulation d'une charge supplémentaire et par conséquent la baisse du PNB de -3 MDH au 31 décembre 2021 par rapport à 2020.



### B. Produits d'Exploitation Bancaires

(En KDH)	31.12.2020	31.12.2021	Variations	TRO
AMC	38 909	39 303	394	81%
Placements	2 558	3 227	669	163%
-DAT	-	-	-	-
-OPCVM	2 558	3 227	669	163%
Autres produits bancaires	1	-	1	-
<b>TOTAL</b>	<b>41 468</b>	<b>42 530</b>	<b>1 063</b>	<b>84%</b>

Les produits d'exploitation bancaires sont en progression de +3%, passant de 41,5 MDH fin décembre 2020 à 42,5 MDH fin décembre 2021. Les produits issus de l'activité prêts AMC représentent 92% du produit réalisé durant 2021. Cela s'explique principalement par :

- Un volume plus important des encours moyens prêts AMC qui passent de 816 MDH en 2020 à 859 MDH en 2021.
- Une baisse du rendement des placements en OPCVM, non compensée par l'amélioration du volume moyen des placements passant de 84 MDH en 2020 à 165 MDH en 2021.
- A l'égard de ces évolutions, les produits d'exploitation au 31 décembre 2021 représentent un TRO de 84% du budget 2021.

### C. Charges d'Exploitation Bancaires

(En KDH)	31.12.2020	31.12.2021	Variations	TRO
Emprunts seniors	199	5668	5469	47%
Emprunts subordonnés	1019	5679	4659	622%
Emprunt obligataire	10228	6439	-3789	70%
Emprunt SPOT	3627	774	-2853	97%
Autres charges bancaires	114	425	312	106%
<b>TOTAL</b>	<b>15188</b>	<b>18985</b>	<b>3797</b>	<b>81%</b>

Les charges d'exploitation bancaires ont atteint 19 MDH au 31 décembre 2021 contre 15,2 MDH au 31 décembre 2020 soit une hausse de 25%.

Cette variation est principalement due au volume moyen de l'endettement qui passe de 433 MDH en 2020 à 539 MDH en 2021. La réception de la ligne MCC non prévue par le budget 2021 a relevé le niveau des charges d'exploitation au 31 décembre 2021.

Par prudence, dans le contexte actuel incertain de la crise sanitaire, JAIDA a opté pour le maintien des lignes bancaires. Ces dernières ont été néanmoins transformées partiellement d'une dette spot en dette amortissable sur 24 mois à compter de janvier 2021.

Quant aux charges correspondantes aux émissions obligataires, le remboursement de la tranche A de l'émission publique en novembre 2020 a réduit le volume moyen de la dette obligataire qui passe de 285 MDH en 2020 à 180 MDH en 2021.

Les charges de l'émission privée n'ont pas eu d'effet sur l'exercice 2021 puisqu'elles n'interviennent qu'en fin d'année.

Le coût de refinancement affiche une légère amélioration de 4 pbs entre 2020 et 2021.

Les charges d'exploitation bancaires au 31 décembre 2021 ont atteint un TRO de 81 % sur le budget 2021.

### D. Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation s'établissent à 8,1 MDH au 31 décembre 2021 contre 8,4 MDH au 31 décembre 2020. Le TRO affiche un niveau de 77% par rapport au budget 2021. La baisse des charges générales d'exploitation par rapport à 2020 s'explique principalement par :

#### Les charges du personnel qui augmentent de +0,3 MDH (+10%) :

- Évolution annuelle de la masse salariale de 2,75% ;
- Mise en place d'un programme de formation pour les collaborateurs.

#### Les charges externes en hausse de +9% soit +0,3 MDH

- La contribution de JAIDA dans le cadre du partenariat avec la FNAM ;
- L'accompagnement juridique de JAIDA sur les dossiers de ZT et MBS.

Les dotations aux amortissements qui baissent de 80% soit -1 MDH. Cette décélération est due à la provision exceptionnelle de 0,9 MDH constatée en 2020 sur les immobilisations en cours.

Au 31 décembre 2021, le coefficient d'exploitation ressort à 34% contre 32% en 2020.

(En KDH)	31.12.2020	31.12.2021	Variations	TRO
Charges de personnel	3 295	3 639	344	72%
Impôts et taxes	19	8	-11	99%
Charges externes	3 318	3 632	314	85%
Autres charges	554	565	11	75%
Dot. Aux amortissements	1 225	243	-982	57%
<b>TOTAL</b>	<b>8 412</b>	<b>8 087</b>	<b>-325</b>	<b>77%</b>

### E. Provisions exceptionnelles

Les provisions inscrites au passif de JAIDA ont été renforcées par de nouvelles dotations pour répondre à une volonté prudente et conservatrice dans le contexte de crise actuelle. A ce titre, la provision pour risques généraux (PRG) a été améliorée d'une dotation nette de 8,3 MDH détaillée comme suit :

**1 MDH : Provision pour couvrir la détérioration de la situation nette ZT en 2021**

**7,3 MDH : Provision forfaitaire permettant de couvrir les impacts de la crise sanitaire sur le secteur**

Au 31 décembre 2021, le stock de la PRG évolue passant de 19 MDH à 27 MDH.

Les créances sensibles retenues pour l'exercice 2021 concernent les encours des petites AMC puisqu'il s'agit des institutions dont la situation financière a été fortement impactée par la crise sanitaire.

Le nouveau dispositif de gestion des provisions mis en place par JAIDA, permet d'évaluer le risque sur les créances sensibles auprès des IMF et de quantifier le niveau de couverture par la provision pour risques et charges (PRC).

Le calcul selon ce nouveau modèle fait ressortir 6,2 MDH net d'impôt et largement couverte à hauteur de 419% par le stock de PRG (Hors ZT) constitué par JAIDA au 31 décembre 2021.

Il est à noter que des retraitements comptables ont été réalisés sur les provisions de l'actif. Il s'agit de l'assainissement partiel des provisions constatées en 2018 d'une valeur de 0,1 MDH sur les créances dues par les AMC débitrices « autres débiteurs ».

### F. Résultats

JAIDA clôture l'année 2021 avec un résultat net positif de 1,1 millions DH après avoir renforcé son niveau de provisionnement par une dotation de 8,3 millions DH supplémentaire. Le retraitement des éléments de provisionnement porte le niveau du résultat net à 9,3 MDH, soit un TRO de 99%.

(En KDH)	31.12.2020	31.12.2021	Variations	TRO
Produit Net bancaire	26 280	23 545	-2 734	87%
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	8 412	8 087	-325	77%
DOTATIONS AUX PROVISIONS	4 928	8 320	3 392	-
REPRISES DE PROVISIONS	-	147	147	-
Résultat courant	13 089	7 286	-5 803	46%
Résultat non courant	110	-390	-500	-
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>6 998</b>	<b>1 075</b>	<b>-5 923</b>	<b>11%</b>

Le taux effectif de rendement des capitaux propres de JAIDA ressort à 0,22% en 2021 contre 1,5% en 2020.

(En MDH)	2021	2020
Capitaux propres	472	465
Résultat Net	1,08	6,99
<b>ROE</b>	<b>0,23%</b>	<b>1,50%</b>

## 2 Bilan

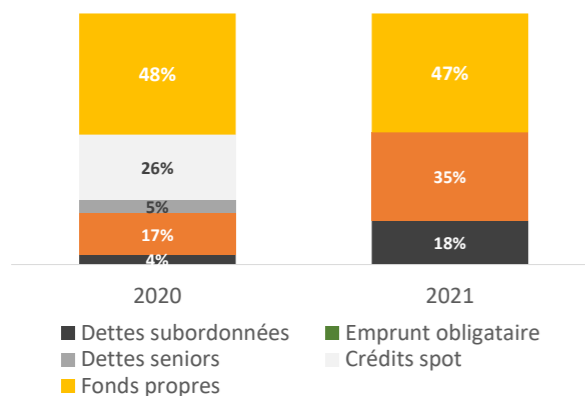
Au 31 décembre 2021, le total bilan de JAIDA s'élève à 1 045 MDH contre 1 010 MDH à fin décembre 2020 en progression de 35 MDH (+3%).

### A. Passif

Les variations importantes du passif ont concerné :

- Le remboursement total des dettes bancaires qui totalisait 308 MDH au 31 décembre 2020 ;
- L'encaissement des fonds MCC à hauteur de 198 MDH ;
- La levée privée sur le marché obligataire de 200 MDH ;

Les ressources sont ventilées par catégorie. Outre les capitaux propres qui représentent 47%, le reste des fonds du passif sont répartis entre les emprunts obligataires à raison de 35% et les dettes subordonnées avec le MEF à raison de 18%.



Répartition de la ressource du passif

### B. Actif

**Encours clients:** L'encours des prêts arrêté au 31 décembre 2021 de 915 MDH est en maintien par rapport à décembre 2020 suite à une production nette légèrement positive de 3 MDH.

Il est à noter que TEF a procédé au remboursement anticipé le 30 septembre 2021 de l'encours restant dû soit 102 MDH en contrepartie du déblocage d'un nouveau prêt de 200 MDH.

Aucune opération de rééchelonnement n'a été accordée par les comités spécialisés de JAIDA. D'autant plus que toutes les AMC clientes ont remboursé leurs échéances dues au titre de l'exercice 2021.

**Trésorerie :** La disponibilité totale au 31 décembre 2021 s'élève à 118 MDH dont un montant de 6 MDH à vue et 112 MDH en OPCVM. Les placements de trésorerie en 2021 ont concerné exclusivement des produits OPCVM. La liquidité ponctuelle au 31 décembre 2021 est en hausse de +38 MDH par rapport à décembre 2020 soit une évolution de +49%.

### Participations :

#### Zitouna Tamkeen (ZT)

JAIDA détient actuellement 5% de la société tunisienne Zitouna Tamkeen (ZT) qui est une société anonyme au capital de 20 000 000 TND (soit en contrevaletur dirhams 66 400 000).

Dans le cadre du suivi particulier réservé aux évolutions de la participation ZT, les principaux faits marquant de l'année 2021 se résument aux points suivants :

- 30 Septembre 2021 :** Décision par l'AGE ZT de procéder à une opération d'accordéon sur le capital social par une réduction/annulation des actions initiales à 0 TND et augmentation parallèle par une nouvelle souscription de 3,7 millions TND.
- 02 Novembre 2021 :** Publication par ZT de l'avis sur l'opération d'accordéon au Journal Officiel.
- 22 Novembre 2021 :** Réception par ZT des bulletins de souscription de la Banque Zitouna et Zitouna Takaful d'une valeur totale de 4,1 millions TND soit 110%.
- 26 Novembre 2021 :** Dépôt du dossier d'agrément par ZT auprès de l'ACM pour accord de l'opération d'accordéon.

JAIDA est accompagnée par un cabinet juridique pour s'assurer de la bonne démarche à entreprendre dans le cadre de l'opération d'accordéon entreprise par ZT et à travers laquelle les actions détenues par JAIDA seront diluées à 100% du fait de la non-participation à l'augmentation du capital de ZT après réduction à 0 TND.

Il est à souligner que lors de la rédaction du présent rapport, la situation des fonds propres de ZT reste inférieure aux limites réglementaires exigées par la réglementation tunisienne.

Les comptes de JAIDA au 31 décembre 2021 enregistrent une dotation supplémentaire de 1 MDH sur la base du résultat déficitaire de ZT de -5,6 millions TND (comptes provisoires de ZT au 30 septembre 2021). A titre de rappel, la participation ZT de 4,1MDH a déjà été provisionnée à 100% dans les comptes 2020 de JAIDA.

### MBS

JAIDA détient 100% de la société Micro Banking Software (MBS) qui est une société anonyme au capital de 300 000,00 DH. Il s'agit d'une filiale dont l'activité est suspendue sans chiffre d'affaires préalable. Les comptes de la société sont annexés au présent rapport.

Le Conseil d'Administration n°62, tenu en date du 24 septembre 2019, a décidé de faire appel à un cabinet externe, sous la responsabilité du Comité d'Audit et des Risques, pour mener une Due Diligence afin d'évaluer les risques fiscal, juridique et financier liés à la cession de MBS.

Suite à la présentation des résultats de la due diligence au Conseil d'Administration tenu le 22 décembre 2021, ce dernier a pris acte des conclusions de la mission conduite par le cabinet juridique et a donné accord au management pour liquider la société MBS et faire appel à un accompagnement juridique dans le cadre de cette liquidation. Les comptes de JAIDA incluent un provisionnement de 50% suivant la situation nette de la filiale au 30 décembre 2020. Aucun complément n'a été constaté dans les comptes JAIDA de l'exercice 2021.

### 3 Coût des ressources et rendement des emplois

En 2021, le coût des ressources est de 3,42% et le taux de rendement des emplois y compris les placements, est de 4,09%.

### 4 Echéancier des dettes fournisseurs

La dette JAIDA au 31 décembre 2021 s'élevant à 305 817,09 DH est répartie comme suit :

Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues (B)	Montant des dettes échues			
		Moins de 30 jours (C)	Entre 31 et 60 jours (D)	Entre 61 et 90 jours (E)	Plus de 90 jours (F)
305 817,09		305 817,09			

### 5 Ratios financiers

Les ratios financiers au 31 décembre 2021 se présentent comme suit:

RATIO	DEFINITION	Limites	31/12/2020	31/12/2021
Ratio de Liquidité	Actifs disponibles ou réalisables (12 mois) / Passifs exigibles (12 mois)	≥ 1	1,0	1,5
Division des risques (20%) Sans dette subordonnée	Risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire ≤ 20% des capitaux propres	≤ 20%	15%	24%
Ratio de solvabilité Sans dette subordonnée	Total des capitaux propres / Actifs pondérés (encours pondéré risqué à 100%)	≥ 12%	47%	45%
Ratio de rentabilité	Résultat Net / Total Bilan moyen	≥ 0,25%	0,69%	0,10%

Le ratio de liquidité ressort à 1,5 ce qui implique un écoulement confortable du plan de trésorerie sur les 12 prochains mois. La division des risques hors dettes subordonnées ressort à 24% supérieure à la limite de 20% ; Le ratio de solvabilité dans un scénario de risque extrême des actifs de 100% et hors dette subordonnée est conforme avec 45%.

Le ratio de rentabilité est observé dans le cadre des covenants avec la BEI, ce taux présente un dépassement de 0,15%

### 6 Intervention des commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports des commissaires aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux commissaires aux comptes.

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation standards prévues par la réglementation en vigueur.

Aucun événement important n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date du présent rapport.

## CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 56 DE LA LOI 17-95

### 1 Conventions conclues au cours de l'exercice 2021

JAIDA n'a procédé à la signature d'aucune convention réglementée, en vertu de l'article 56 et suivants de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que complétée et modifiée par les lois 81-99, 23-01, 20-05 et 78-12.

### 2 Conventions conclues au cours des exercices antérieurs

Les conventions conclues par JAIDA au cours des exercices antérieurs et qui se poursuivent durant l'exercice 2021 sont :

- Convention de maintenance, nettoyage et hygiène entre EXPROM et JAIDA en novembre 2012 ;
- Convention de bail entre FONCIERE CHELLAH et JAIDA SA en novembre 2012.

## PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE 2021

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 11 juin 2021 le résultat net de l'exercice 2020 d'un montant de 6 998 469 Dirhams a été affecté en « Report à Nouveau » après prise en compte de la réserve légale de 5%.

Il est proposé d'affecter le Résultat Net de l'exercice 2021 d'un montant de 1 075 463 Dirhams en « Report à Nouveau » après prélèvement du montant à affecter à la réserve légale (5% du résultat).

En MDH	Montant
I. Résultat net de l'exercice	1,08
II. Réserve légale (I * 5%)	0,05
<b>III. Résultat à affecter</b>	<b>1,02</b>
IV. Report à nouveau 2020	134,15
<b>Report à nouveau (III + IV)</b>	<b>135,17</b>

Après affectation, le compte « Report à nouveau » s'élèverait à 135,17 MDH.

La valeur mathématique des actions ressort à 144,23 DH par action.

KDH	31/12/2020	31/12/2021	Evol.
<b>Capitaux propres</b>	<b>472 041</b>	<b>473 116</b>	<b>1 075</b>
Ecart de réévaluation	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	9 513	9 863	350
Capital	328 028	328 028	-
Capital non versé	-	-	-
Report à nouveau	127 501	134 150	6 649
Résultats nets en instance d'affectation	-	-	-
Résultat net de l'exercice	6 998	1 075	-5 923

## DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2021

JAIDA accompagne fortement le secteur de la microfinance dans cette période de relance progressive. Toutefois, JAIDA fait face à un environnement en mutation et à des difficultés pouvant être résumées comme suit :

- La gestion des impacts de la crise sanitaires sur les processus de JAIDA ;
- La gestion du dossier de contentieux opposant JAIDA et l'AMC ATIL ;
- L'absence d'un fonds de garantie dédié au refinancement des AMC permettant d'accompagner le refinancement de ces dernières ;
- L'atteinte des limites internes pour certaines AMC ;
- La nouvelle loi modifiant le statut des AMC.

Ces points ont évidemment été examinés durant les réunions du Conseil d'Administration et sont suivis de près par le comité d'Audit et des Risques de JAIDA.

## GOUVERNANCE

### 1 Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de JAIDA se réunit pour l'examen des comptes semestriels et annuels, du budget de la société ainsi que pour l'examen d'autres questions soulevées par le Conseil ou par la Direction Générale de JAIDA.

Les réunions du Conseil d'Administration sont précédées de réunions préparatoires tenues par les Comités spécifiques concernés par les questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion du Conseil d'Administration.

Pour le déroulement des réunions du Conseil d'Administration, l'ordre du jour et les documents y afférents sont communiqués aux membres dans un délai suffisant leur permettant leur examen préalable.

Suite à la tenue d'une réunion du Conseil d'Administration, un projet de procès-verbal est établi par le secrétaire du Conseil et adressé pour validation à l'ensemble des membres de ce dernier. Sur la base des remarques des membres du Conseil, le procès-verbal définitif est établi et est soumis à la signature du Président du Conseil et par au moins un administrateur.

### 2 Les Comités Spécialisés

JAIDA est dotée de trois (3) Comités Spécialisés relevant du Conseil d'Administration :

- Comité Grand Risques ;
- Comité de Nominations et de Rémunérations ;
- Comité d'Audit et des Risques.

**Comité d'Audit & des Risques (CAR) :**

- M. MZALI Mohamed Ali, Président,
- M. GONNET Michel, Membre.

**Comité de Nominations et de Rémunérations (CNR) :**

- M. EL MOUSSAOUI M'hamed, Président,
- M. BENSOUA Mohamed Ali, Membre,
- M. FASCHINA Markus, Membre.

Au 31 décembre 2021, ces Comités Spécialisés se composent comme suit :

**Comité Grands Risques (CGR) :**

- M. Mohammed Amine Filali, Président,
- M. Bruno Vindel, Membre.

### 3 Situation des mandats d'administrateurs

Au 31 décembre 2021, la situation des mandats des membres du Conseil d'Administration de JAIDA se présente comme suit

RAISON SOCIALE / NOMS, PRÉNOMS	FONCTION	FIN DE MANDAT
M. BENSOUA Mohamed Ali	Président	AGO à tenir courant 2022 (Appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021)
Caisse de Dépôt et de Gestion, Représentée par M. Mohammed Amine Filali	Administrateur	AGO à tenir courant 2022 (Appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021)
Krefitanstalt Fuer Wiederaufbau, Représentée par M. FASCHINA Markus	Administrateur	AGO à tenir courant 2022 (Appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021)
Caisse des Dépôts et Consignations, Représentée par M. MZALI Mohamed Ali	Administrateur	AGO à tenir courant 2022 (Appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021)
Agence Française de Développement, Représentée par M. Bruno Vindel	Administrateur	AGO à tenir courant 2022 (Appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021)
Barid Al Maghrib, Représentée par M. EL MOUSSAOUI M'hamed	Administrateur	AGO à tenir courant 2022 (Appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021)
M. GONNET Michel	Administrateur Indépendant	AGO à tenir courant 2022 (Appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021)

## PERSPECTIVES 2022

### 1 Contexte et perspectives du secteur marocain de la microfinance

La pandémie de Covid-19 a provoqué des perturbations sans précédent dans le monde, avec de graves effets économiques et sociales en raison des mesures de confinement et de distanciation. Le tissu économique, fragilisé par l'impact de la pandémie, tente de mettre en place une politique de relance économique dans un contexte inflationniste difficile à l'international qui aura des retombées sur la politique monétaire ainsi que sur les niveaux des prix à la consommation au Maroc.

L'évolution des chiffres clés de JAIDA dépend de la capacité de résilience du secteur de la microfinance à faire face aux différents défis économiques, financiers et réglementaires de l'année à venir:

- L'aggravation du risque sectoriel en raison de la conjoncture et de la crise qui se poursuit;
- L'accès au financement auprès des banques notamment pour les moyennes et petites AMC ;
- L'absence des engagements des bailleurs de fonds internationaux ;
- La gestion de la demande des bénéficiaires en microcrédits et en accompagnement pour relancer leur AGR.

### 2 Perspectives pour JAIDA

JAIDA a élaboré son budget 2022 dans une perspective de consolidation des réalisations de l'année 2021.

#### A. Activité

JAIDA prévoit d'atteindre une croissance moyenne de son activité de 18%. Pour ce faire, elle a besoin de produire environ 430 MDH soit une évolution de 6% par rapport à la production brute de 2021.

En Millions DH	2021	B 2022	Evolution
Nouvelle production	406	430	6%
Encours Moyen	859	1017	18%
Encours flash	915	1.053	15%

#### B. Ressources

En vue d'accompagner cette croissance, JAIDA s'appuie sur ses fonds propres de 473 MDH ainsi que sur les levées importantes en endettement que la société a réalisé en 2021. En effet, JAIDA a besoin de renforcer son endettement de 350 MDH soit -41% par rapport à 2021 pour assurer les objectifs de financement du secteur.

En Millions DH	2021	B 2022	Evolution
Nouvelle levée	598	350	-41%
Encours Moyen dettes	539	585	9%
Encours flash dettes	532	633	19%

Il est important de noter que l'émission obligataire privée réalisée en novembre 2021 et dont la maturité est de 6 ans, permet à JAIDA d'atténuer les niveaux d'impasse et de stress sur son plan prévisionnel de trésorerie. JAIDA a donc besoin de constituer une ressource moyenne en endettement de 585 MDH soit 9% en plus par rapport à 2021 pour se doter de la capacité financière à servir son bilan actif. Des ressources qui seront mises en place au courant de l'année à travers les marchés de capitaux, les partenaires bancaires locaux ou encore à l'étranger.

#### C. Compte de Résultats

En vue d'apporter une base comparable entre l'exercice 2021 et le budget 2022, les comptes de produits et des charges sont présentés après retraitement des provisions.

CPC en MDH	2021	B 2022	Var MT	Var %
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>42,5</b>	<b>45,8</b>	<b>3,3</b>	<b>8%</b>
1. Intérêts et produits avec les AMC	39,3	44,1	4,8	12%
2. Intérêts et produits sur titres de créance	3,2	1,7	-1,5	-47%
<b>II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>19,0</b>	<b>18,2</b>	<b>-0,8</b>	<b>-4%</b>
<b>III. PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>23,5</b>	<b>27,6</b>	<b>4,1</b>	<b>17%</b>
<b>IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>8,1</b>	<b>10,9</b>	<b>2,8</b>	<b>35%</b>
<b>V. RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>15,1</b>	<b>16,7</b>	<b>1,6</b>	<b>11%</b>
<b>VI. RESULTAT APRES IMPOTS</b>	<b>9,3</b>	<b>10,5</b>	<b>1,2</b>	<b>13%</b>

A Rabat, le 12 Avril 2022  
Pour le Conseil d'Administration

## ANNEXES

### 1 Fiche Signalétique de la société «MBS»

Dénomination sociale	Micro Banking Software
Siège social	Immeuble HIGH TECH, 5ème étage, Avenue Ennakhil, Hay Riad, Rabat
Forme juridique	Société Anonyme
Date de constitution	2019
Durée de vie	99 ans, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus par la loi et les statuts
N° de registre de commerce	117375
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre
Objet social	La société a pour objet : - Le conseil en stratégie, en organisation et en système d'information ; - L'audit informatique, organisationnel et de gestion ; - La conception, la réalisation, l'implémentation et la commercialisation de logiciels ou matériels informatiques ; - La prise d'intérêts directe ou indirecte tant pour elle que pour le compte de tiers ou en participation avec toute personne physique ou morale sous quelque forme que ce soit dans toutes opérations par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association ou autrement ; - Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son activité ou susceptibles de faciliter la réalisation.
Capital social	Trois cent mille (300.000,00) Dirhams, divisé Trois mille (3.000) actions de cent (100,00) Dirhams chacune représentant des apports en numéraires et numérotées de 1 à 3.000, toutes de même catégorie et entièrement libérées.
Consultation des documents juridiques	Les documents sociaux, comptables et juridiques dont la communication est prévue par la loi et les statuts en faveur des actionnaires et des tiers peuvent être consultés au siège social de MBS.
Législation applicable	La Société est régie par le droit marocain, en particulier la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes.

## 2 Etats de synthèse de la société MBS au 31 décembre 2021

Bilan

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)				
<b>TOTAL I ( a+b+c+d+e)</b>				
STOCKS (f)				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	31 653		31 653	12 730
Fournis, débiteurs, avances et acomptes				
Clients et comptes rattachés				
Personnel				
Etat	31 653		31 653	12 730
Comptes d'associés				
Autres débiteurs				
Compte de régularisation actif				
TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)				
ECART DE CONVERSION - ACTIF (i)				
<b>TOTAL II ( fg+h+i)</b>	<b>31 653</b>		<b>31 653</b>	<b>12 730</b>
TRESORERIE - ACTIF	87 107		87 107	289 680
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T.G & CP	87 107		87 107	289 680
Caisses, régies d'avances et accreditifs				
<b>TOTAL III</b>	<b>87 107</b>		<b>87 107</b>	<b>289 680</b>
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>118 759</b>		<b>118 759</b>	<b>302 410</b>

PASSIF	Exercice	Exercice Précédent
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou personnel (1)	300 000	300 000
moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé dont versé		
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Autres réserves		
Report à nouveau (2)	- 136 300	- 98 975
Résultat nets en instance d'affectation (2)		
<b>Résultat net de l'exercice (2)</b>	<b>- 79 391</b>	<b>- 37 325</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)</b>	<b>84 309</b>	<b>163 700</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (b)</b>		
<b>DETTES DE FINANCEMENT (c)</b>		
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)</b>		
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)</b>		
<b>TOTAL I ( a+b+c+d+e)</b>	<b>84 309</b>	<b>163 700</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)</b>	<b>34 450</b>	<b>138 710</b>
Fournisseurs et comptes rattachés		75 660
Clients créditeurs, avances et acomptes		
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat	2 900	
Comptes d'associés		
Autres créanciers	31 550	63 050
Comptes de régularisation - passif		
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)</b>		
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h)( Eléments circulants )</b>		
<b>TOTAL II ( f+g+h)</b>	<b>34 450</b>	<b>138 710</b>
<b>TRESORERIE PASSIF</b>		
<b>TOTAL III</b>		
<b>TOTAL I+II+III</b>	<b>118 759</b>	<b>302 410</b>

Compte de résultats

	Propres à	Concernant les	Totaux de	Totaux de
	L'exercice	exercices précédents	L'exercice	L'exercice Précédent
	1	2	3 = 1 + 2	4
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Chiffres d'affaires		-	-	-
<b>TOTAL I</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>-</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats revendus de marchandises				
Achats consommés de matières et de fournitures		41 316	72 991	31 825
Autres charges externes	31 675		2 900	
Impôts et taxes	2 900			
Charges de personnel				
Autres charges d'exploitation				
Dotations d'exploitation				
<b>TOTAL II</b>	<b>34 575</b>	<b>41 316</b>	<b>75 891</b>	<b>31 825</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II)</b>	<b>- 34 575</b>	<b>- 41 316</b>	<b>- 75 891</b>	<b>- 31 825</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
<b>TOTAL IV</b>				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
<b>TOTAL V</b>				
<b>RESULTAT FINANCIER ( IV - V)</b>				
<b>RESULTAT COURANT ( III - V I)</b>	<b>- 34 575</b>	<b>- 41 316</b>	<b>- 75 891</b>	<b>- 31 825</b>
<b>TOTAL VIII</b>				
<b>CHARGES NON COURANTES</b>				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
Subventions accordées			500	2 500
Autres charges non courantes	500			
Dotations non courantes aux amortiss. et provision				
<b>TOTAL IX</b>			<b>500</b>	<b>2 500</b>
<b>RESULTAT NON COURANT ( VIII - IV)</b>			<b>- 500</b>	<b>- 2 500</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS ( VII+ X)</b>			<b>- 76 391</b>	<b>- 34 325</b>
<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	3 000		3 000	3 000
<b>RESULTAT NET ( XI - XII)</b>			<b>- 79 391</b>	<b>- 37 325</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + IV + VIII)</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + V + IX + XII)</b>			<b>79 391</b>	<b>37 325</b>
<b>RESULTAT NET ( XIV - XV)</b>			<b>- 79 391</b>	<b>- 37 325</b>

## 2. ETAT DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	GRANT THORNTON			DELOITTE		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	135.000,00	135.000,00	135.000,00	125.000,00	125.000,00	135.000,00
<b>Total général</b>	<b>135.000,00</b>	<b>135.000,00</b>	<b>135.000,00</b>	<b>125.000,00</b>	<b>125.000,00</b>	<b>135.000,00</b>

## 3. LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Communiqués de presse	Support de publication	Date du communiqué
Communiqué financier T4 2020	Finances News	26 février 2021
Arrêté des comptes annuels 2020	Le matin	29 mars 2021
Arrêté des comptes annuel 2020 avec rapport des CAC	Medias 24	30 avril 2021
Publication des convocations et résolutions de l'AGO	Medias 24	10 mai 2021
Communiqué financier T1 2021	Medias 24	31 mai 2021
Communiqué financier T2 2021	Medias 24	31 août 2021
Publication convocation AGO du 16 octobre 2021	Medias 24	3 septembre 2021
Publication des comptes S1 2021	Medias 24	29 septembre 2021
Publication communiqué Emission Obligataire	Medias 24	30 novembre 2021
Communiqué financier T3 2021	Medias 24	30 novembre 2021

## 4. ÉTATS DE SYNTHÈSE JAIDA 2021

PRINCIPALES METHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES		BILAN	
31/12/2021		31/12/2021	
		31/12/2021	31/12/2020
<b>1.1 Principes généraux</b>			
Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.			
<b>1.2 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature</b>			
Présentation générale des créances			
- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :			
- créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,			
- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.			
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.			
<b>Créances en souffrance sur la clientèle</b>			
- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation en vigueur.			
Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :			
- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-doutées, douteuses ou compromises.			
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :			
- 30 % pour les créances pré-doutées,			
- 50 % pour les créances douteuses,			
- 100 % pour les créances compromises.			
- Les provisions relatives aux risques créés sont déduites des postes d'actif concernés.			
- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.			
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.			
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci déclinent sans objet (évolution favorable, remboursements effectués ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).			
<b>1.3 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle</b>			
Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :			
- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,			
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.			
Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.			
Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.			
<b>1.4 Portefeuilles de titres</b>			
<b>Présentation générale</b>			
Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.			
Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).			
<b>Titres de placement</b>			
Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment :			
- Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru exclu.			
- Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.			
<b>1.5 Les provisions pour risques généraux</b>			
Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité, non identifiés et non mesurables avec certitude.			
<b>1.6 Les immobilisations incorporelles et corporelles</b>			
Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.			
Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur 5 ans.			
<b>1.7 Charges à répartir</b>			
Les charges à répartir englobent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.			
<b>1.8 Perte en compte des intérêts dans le compte de produits et charges</b>			
Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.			
Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avais).			
Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.			
Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.			
<b>1.9 Charges et produits non courants</b>			
Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère exceptionnel.			
		<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>		1 347	13
<b>2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>		923 911 063	996 180 587
- À vue		5 903 831	77 515 791
- À terme		918 007 231	918 664 796
<b>3. Créances sur la clientèle</b>		243 818	387 959
- Crédits de trésorerie et à la consommation		243 818	387 959
- Crédits à l'équipement			
- Crédits immobiliers			
- Autres crédits			
<b>4. Créances acquises par affectation</b>			
<b>5. Titres de transaction et de placement</b>		111 920 575	1 717 860
- Bons du Trésor et valeurs assimilées			
- Autres titres de créance			
- Titres de propriété		111 920 575	1 717 860
<b>6. Autres actifs</b>		7 100 601	10 497 316
<b>7. Titres d'investissement</b>			
- Bons du Trésor et valeurs assimilées			
- Autres titres de créance			
<b>8. Titres de participation et emplois assimilés</b>		150 000	150 000
<b>9. Créances subordonnées</b>			
<b>10. Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>			
<b>11. Immobilisations incorporelles</b>		1 378 417	558 928
<b>12. Immobilisations corporelles</b>		456 763	563 786
<b>Total de l'Actif</b>		<b>1 045 162 583</b>	<b>1 010 056 450</b>
		<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>			
<b>2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>		308 688 931	
- À vue			
- À terme		308 688 931	
<b>3. Dépôts de la clientèle</b>			
- Comptes à vue créditeurs			
- Comptes d'épargne			
- Dépôts à terme			
- Autres comptes créditeurs			
<b>4. Titres de créance émis</b>		355 816 950	163 879 061
- Titres de créance négociables émis			
- Emprunts obligataires émis		355 816 950	163 879 061
- Autres titres de créance émis			
<b>5. Autres passifs</b>		10 405 572	8 985 557
<b>6. Provisions pour risques et charges</b>		27 294 171	18 974 171
<b>7. Provisions réglementées</b>			
<b>8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>			
<b>9. Dettes subordonnées</b>		178 529 399	17 487 703
<b>10. Écarts de réévaluation</b>			
<b>11. Réserves et primes liées au capital</b>		9 863 339	9 513 416
<b>12. Capital</b>		328 027 900	328 027 900
<b>13. Actionnaires. Capital non versé (-)</b>			
<b>14. Report à nouveau (+/-)</b>		134 149 788	127 501 242
<b>15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>			
<b>16. Résultat net de l'exercice (+/-)</b>		1 075 463	6 998 469
<b>Total du Passif</b>		<b>1 045 162 583</b>	<b>1 010 056 450</b>







## 5. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### RAPPORT GÉNÉRAL



## JAIDA S.A

### RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

**Aux Actionnaires de la société**

**JAIDA S.A**  
Immeuble High Tech,  
Avenue Ennakhil, Hay Riad  
Rabat, Maroc

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

**AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE**

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de JAIDA S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 651.646 KMAD (y compris des dettes subordonnées pour 178.529 KMAD) dont un bénéfice net de 1.075 KMAD.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 17 Mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de JAIDA au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

<b>Risque de crédit et provisionnement des créances sur les associations de micro-crédit</b>	
<b>Question clé de l'audit</b>	<b>Réponse d'audit</b>
<p>Les créances sur les associations de micro-crédit sont porteuses d'un risque de contrepartie qui expose JAIDA à une perte potentielle si les clients s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. JAIDA constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Comme indiqué dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'identification des créances en souffrance ;</li> <li>- L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose JAIDA.</li> </ul> <p>Au 31 décembre 2021, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 2 ; il ramène les créances sur les associations de micro-crédit à un montant net de MMAD 918.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur les associations de micro-crédit et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de JAIDA et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par JAIDA ;</li> <li>- examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de JAIDA ;</li> <li>- tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ;</li> <li>- tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances en souffrance.</li> </ul>

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la

direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 27 avril 2022

### Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
Tél : 05 22 54 48 08 - Fax : 05 22 29 66 70

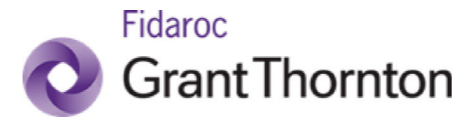
Faïçal MEKOUAR  
Associé

DELOITTE AUDIT

DELOITTE AUDIT  
M. Sakina Bensouda Korachi  
Bâtiment "C", Immeuble 2, La Marina  
Casablanca  
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 28 / 47 59

Sakina BENSOUA KORACHI  
Associée

## RAPPORT SPÉCIAL



7, Boulevard Driss Slaoui  
20 160 Casablanca  
Maroc

**Deloitte.**

Deloitte Audit  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C –Tour Ivoire3– 3ème étage  
La Marina - Casablanca

**JAIDA S.A**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

**Aux actionnaires de la Société  
JAIDA S.A**

Immeuble High Tech,  
Avenue Ennakhil, Hay Riad  
Rabat, Maroc

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

**1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE**

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2021.

**2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES PRECEDENTS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

**2.1 Convention de maintenance, nettoyage et hygiène entre EXPROM et JAIDA**

- **Personnes concernées** : JAIDA S.A et EXPROM S.A sont des filiales du groupe CDG.
- **Date de la convention** : Novembre 2012.
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention prévoit d'assurer pour le compte de JAIDA la maintenance des installations techniques ainsi que le service de nettoyage et d'hygiène.
- **Montant comptabilisé en charges en 2021** : 94 KMAD hors taxes.

- **Montant décaissé en 2021** : 117 KMAD TTC.

**2.2 Convention de bail entre FONCIERE CHELLAH et JAIDA**

- **Personnes concernées** : JAIDA S.A et FONCIERE CHELLAH S.A sont des filiales du groupe CDG.
- **Date de la convention** : Avril 2012.
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention prévoit la location de l'espace bureau pour le compte de JAIDA.
- **Montant comptabilisé en charges en 2021** : 571 KMAD TTC.
- **Montant décaissé en 2021** : 571 KMAD TTC.

Casablanca, le 27 Avril 2022

**Les commissaires aux comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7-Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
Tél : 05 22 54 48 06 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR  
Associé

**DELOITTE AUDIT**

  
DELOITTE AUDIT  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment "C" - Ivoire 3, La Marina  
Casablanca  
Tél : 05 22 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax : 05 22 22 40 18 / 47 59

Sakina BENSOUA KORACHI  
Associée





Immeuble High Tech, 5ème étage, Avenue  
Ennakhil, Hay Riad, Rabat, Maroc

Tel : 05 37 56 97 00  
Email : [jaida@cdg.ma](mailto:jaida@cdg.ma)

[www.jaida.ma](http://www.jaida.ma)